

Découvrez un ensemble de documents, scientifiques ou techniques,
dans la base Archimer : <http://www.ifremer.fr/docelec/>

ifremer

Pôle de recherche océanologique et halieutique Caraïbe

Guillou A.¹, Gueredrat J.A.², Lagin A.¹

¹Ifremer, (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation
de la Mer)

²Orstom, (Institut Français de Recherche Scientifique pour le
Développement en Coopération)

Embarcations et engins de la pêche artisanale martiniquaise recensés en 1985 et évolution récente

Document scientifique n° 16



juillet 1988

RESUME

Un recensement systématique des embarcations de pêche, de leurs moteurs et des engins de pêche a été réalisé à la Martinique en 1985, dans le cadre du programme d'"Evaluation des Pêcheries Antillaises" du Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe.

La confrontation des résultats de cette enquête avec ceux des enquêtes et informations éparses antérieures fournit en outre l'occasion de retracer dans ses grandes lignes l'évolution qualitative et quantitative des différentes composantes de la flotille de pêche, de sa motorisation et des engins de captures à la Martinique au cours des dernières décennies.

SUMMARY

A systematic census of the fishing boats, of their motors and of the fishing gears has been conducted in Martinique in 1985, as part of a program entitled "Antillean fisheries study" of the "Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe".

In addition, a comparison of our results with those of previous inquiries and scattered informations gives the opportunity for presenting the main qualitative and quantitative tendencies of the different components of the fishing fleet, of its motorization and of the fishing gears in Martinique during the last past decades.

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION.</u>	Page
<u>I/ LA FLOTTILLE DE PECHE .</u>	6
I-1. LES TYPES D'EMBARCATIONS (Tabl. 1, fig. 1).	6
I-1.1. <u>Les embarcations en bois traditionnelles.</u>	10
I-1.1.1. Les radeaux.	
I-1.1.2. Les gommiers.	
I-1.1.3. Les yoles.	
I-1.2. <u>Les unités de pêches récentes.</u>	11
I-1.2.1. Les yoles en plastique.	
I-1.2.2. Les unités dites du "Plan-pêche".	
I-2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE (Tabl. 2, fig. 2).	11
I-2.1. <u>Répartition géographique générale</u> (Tabl. 2, fig. 2).	11
I-2.2. <u>Répartition géographique par type d'embarcation.</u>	20
(Tabl. 3, fig.3 à 9)	
I-2.2.1. Les radeaux.	
I-2.2.2. Les gommiers senneurs (fig.3).	
I-2.2.3. Les gommiers classiques (fig.4).	
I-2.2.4. Les yoles rondes en bois (fig.5).	
I-2.2.5. Les yoles plates en bois (fig. 6).	
I-2.2.6. Les yoles en plastique (fig. 7).	
I-2.2.7. Les vedettes de plaisance (fig.8).	
I-2.2.8. Les unités "Plan-pêche"	
I-3. EVOLUTION DE LA FLOTTILLE DE 1964 A 1985.	27
I-3.1. <u>Recensements effectués en 1964, 1971 et 1985 .</u>	27
I-3.2. <u>Evolution de la flottille de 1964 à 1985 : tendance générale</u> (Tabl. 4 et 5, fig.9).	29
I-3.3. <u>Evolution quantitative des différents types d'embarcations</u> (fig. 10 et 11).	34
I-3.4. <u>Evolution de la motorisation .</u>	34
I-3.4.1. Historique de la motorisation .	
I-3.4.2. Evolution de la puissance moyenne des moteurs (Tabl. 6).	

I-3.4.3. Structure générale de la motorisation en 1985 (Tabl. 7, fig. 12).	
I-3.4.4. Analyse géographique de la motorisation en 1985 (fig. 13).	
<u>II/ LES ENGINs DE PECHE.</u>	40
II-1. LES NASSES .	42
II-1.1. <u>Les nasses en grillage.</u>	42
II-1.1.1. Caractéristiques techniques (fig. 14).	
II-1.1.2. Répartition géographique.	
II-1.1.3. Evolution du maillage des nasses (fig. 15).	
II-1.2. <u>Les nasses en bambou.</u>	44
II-1.2.1. Nasses antillaises traditionnelles en forme de Z .	
II-1.2.1.1. Caractéristiques techniques (fig. 16).	
II-1.2.1.2. Répartition géographique .	
II-1.2.2. Nasses "à congres".	
II-2. LES FILETS MAILLANTS ET LES FILETS TREMAILS .	47
II-2.1. <u>Les filets maillants</u> (fig. 17).	48
II-2.2. <u>Les filets trémaills</u> (fig. 18).	50
II-3. LES SENNES .	52
II-3.1. <u>Les "petites" sennes de plage.</u>	52
II-3.2. <u>Les "grandes" sennes de plage</u> (Tabl. 8, fig. 19 et 20).	52
II-4. LES LIGNES DE TRAÎNE (PÊCHE "A MIQUELON") ET LES PALANGRES .	56
II-4.1. <u>Les lignes de traîne</u> (pêche à "miquelon").	57
II-4.2. <u>Les palangres.</u>	57
II-5. ENGINs OU TECHNIQUES DIVERS .	57
<u>CONCLUSION.</u>	57

INTRODUCTION

Le Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, structure fédératrice des organismes français publics de recherche impliqués dans le vaste champ d'investigations de l'océanologie et de l'halieutique de la Caraïbe, a été officiellement mis en place en 1984. L'un des tous premiers programmes du Pôle s'intitulait "Gestion rationnelle des stocks exploités par la pêche artisanale aux Antilles".

Face à la diminution pressentie de la production des produits de la mer à la Martinique (qui couvre moins de la moitié de la demande locale), il s'avérait nécessaire, en effet, d'entreprendre rapidement des études cohérentes d'évaluation et de gestion des stocks exploitables afin d'étayer les mesures d'aménagement devant être prises par les autorités investies de ces responsabilités.

Les trois opérations envisagées par ce programme étaient les suivantes :

- Recueil des données d'effort et de captures de la pêcherie.
- Dynamique des populations des principales espèces.
- Socio-économie des activités de pêche.

Avant la mise en place d'un réseau structuré d'enquêtes destinées à recueillir en routine des données d'effort et de captures, il a été nécessaire de procéder à un inventaire exhaustif des divers types d'embarcations de pêche et par la même occasion des engins de capture utilisés en Martinique. Il n'était pas possible, en effet, de situer l'importance numérique réelle de la flottille de pêche martiniquaise au travers des seules informations disponibles auprès du Service des Affaires Maritimes, dont les registres annuels ne font état que des embarcations nouvellement acquises et déclarées. De plus, il est notoire

que la proportion des pêcheurs enrôlés est très faible par rapport à l'ensemble des actifs dans cette activité, de l'ordre du tiers.

Cette enquête cadre que nous avons menée tout au long du littoral de la Martinique de la mi-novembre 1984 à la mi-juin 1985 nous a ainsi permis :

- d'effectuer l'inventaire exhaustif des embarcations en état de naviguer,
- de relever la puissance et la marque des moteurs,
- de noter les engins de pêche utilisés et leurs caractéristiques,
- de confirmer la très grande dispersion des points d'implantation des navires,
- et enfin, de sensibiliser les pêcheurs aux notions élémentaires de gestion des stocks.

Cette étude fait état non seulement de la répartition géographique détaillée des embarcations et des engins de pêche, mais également de leurs principales caractéristiques techniques. En outre, il convient de préciser qu'à partir de nos observations une analyse de la motorisation de la flottille de pêche côtière martiniquaise a été effectuée par BELLEMARE, de MIRAS et SOUMBO (1986).

Avant toute analyse des moyens mis en oeuvre dans le domaine de la pêche, et de l'évolution de ces derniers, il est nécessaire de rappeler le contexte géographique particulier de la Martinique. Présentant très grossièrement la forme d'un haricot orienté nord sud, la Martinique déploie à l'est un littoral exposé aux alizés, ainsi qu'un plateau insulaire relativement large entrecoupé de récifs coralliens, et à l'ouest une côte abritée ne disposant que d'un plateau particulièrement étroit.

I - LA FLOTTILLE DE PÊCHE

I.1. LES TYPES D'EMBARCATIONS (Tabl.1, fig.1)

L'apparition des premières unités de pêche en plastique, il y a une dizaine d'années, intervenant après une période de généralisation de la motorisation des embarcations, a entraîné de profonds changements de structure de la flottille de pêche martiniquaise, qui se répartit à l'heure actuelle entre les embarcations en bois traditionnelles et les unités de pêche récentes, généralement en plastique.

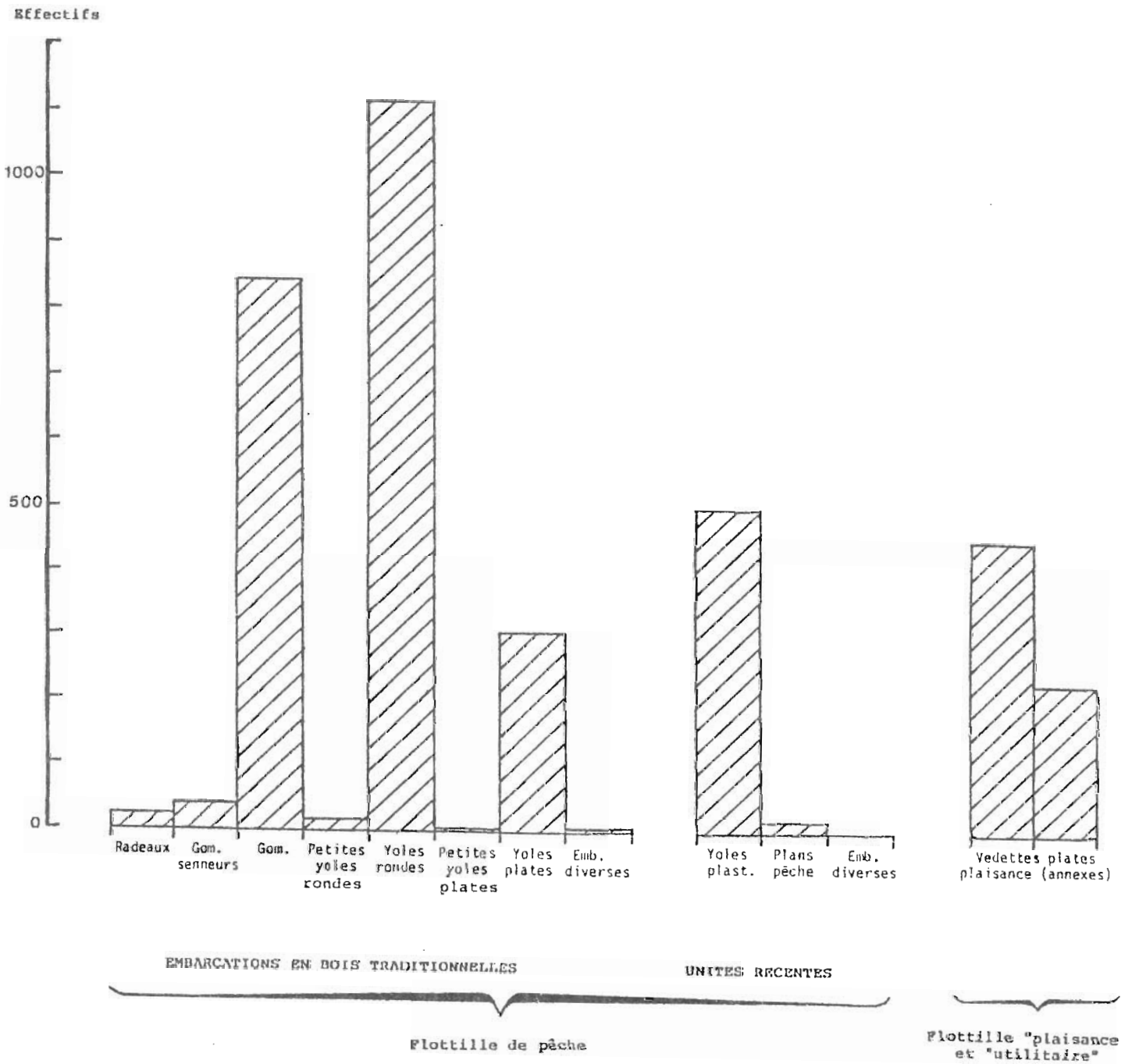


Fig. 1 - Structure en 1985 à la Martinique :
- de la flottille de pêche artisanale.
- de la flottille "plaisance" et "utilitaire"

Tableau 1 : Embarcations traditionnelles, récentes, de plaisance et utilitaires recensées en 1985.

Embarcations en bois traditionnelles	Effectifs	%
- radeaux	24	0,8
- gommiers senneurs	39	1,4
- gommiers (dont 1 "guyanais")	844	29,2
- petites yoles rondes	20	0,7
- yoles rondes (dont 2 "saintoises")	1 113	38,6
- petites yoles plates	4	0,1
- yoles plates	308	10,7
- embarcations diverses (doris...)	7	0,2
TOTAL	2 359	81,7
Unités de pêche récentes		
- yoles plastique	506	17,5
- "plans pêche"	20	0,7
- embarcations diverses	2	0,1
TOTAL	528	18,3
Total embarcations de pêche	2 887	100,0

Embarcations de plaisance et utilitaires	Effectifs
- vedettes de plaisance	454
- plates (annexes)	235
TOTAL	689

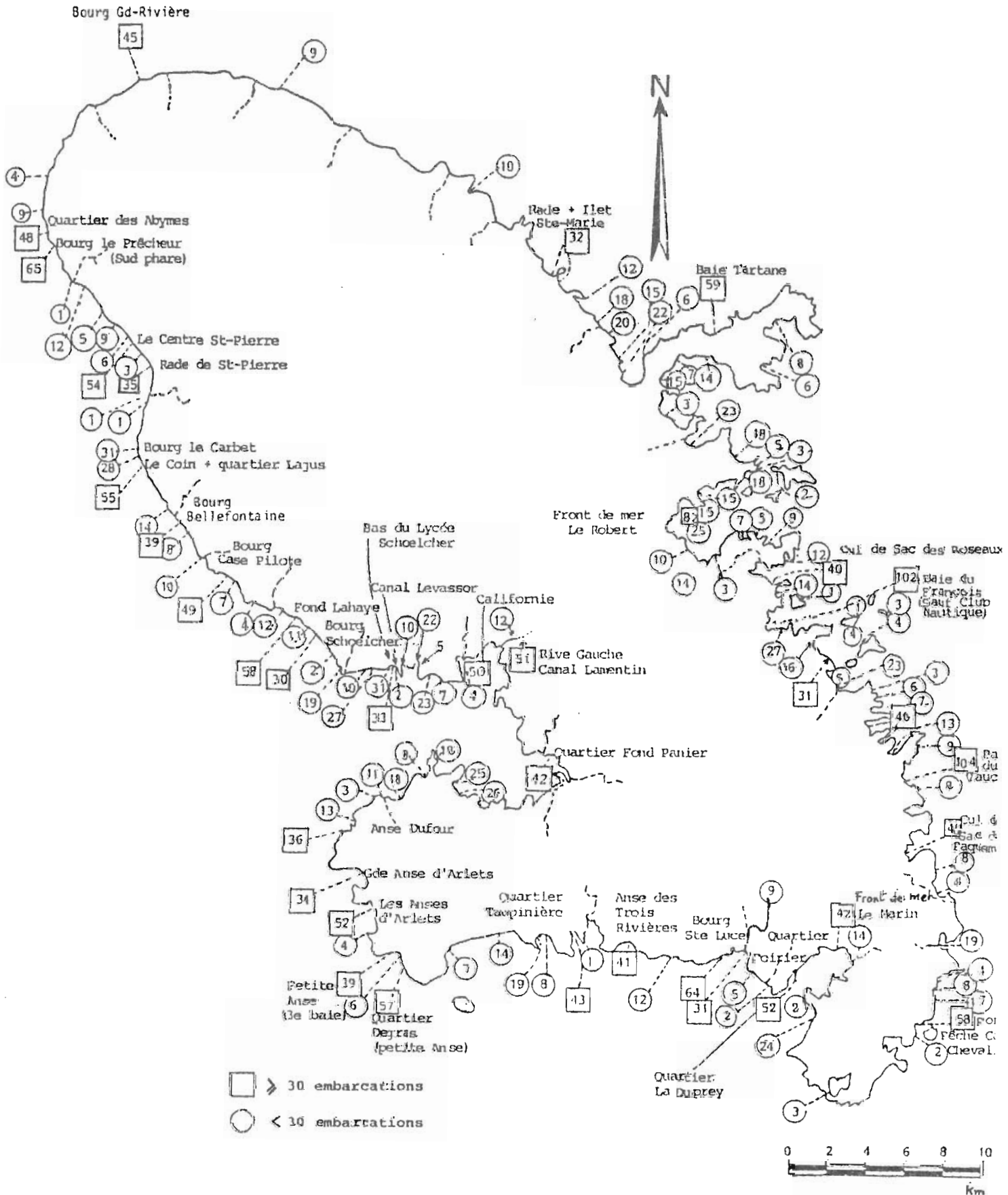


Fig. 2 - Localisation de la flottille de pêche artisanale martiniquaise en 1985

Pour mémoire, on rappellera qu'aux 2 887 embarcations de pêche recensées en 1985 s'ajoutent 454 vedettes de "plaisance" : étant donné l'importance numérique de ces embarcations, il peut être opportun de les inclure dans les évaluations de l'effort de pêche potentiel, car nombre d'entre elles exercent peu ou prou des activités de pêche.

I.1.1. Les embarcations en bois traditionnelles

Ces embarcations, toujours nettement majoritaires au sein de la flottille (81,7% de l'ensemble), regroupent les radeaux, les gommiers et les yoles.

I.1.1.1 Les radeaux

Mentionnés par MORICE (1958, a), décrits par PETIT JEAN ROGET (1967), ces esquifs d'origine mal définie (amérindienne ?) sont une association rudimentaire de 5 à 7 rondins d'environ 2 à 2,50 m de long. Ils n'ont plus qu'un caractère marginal, en terme de pêche : 24 exemplaires, utilisés pour la pêche aux casiers et la collecte d'oursins (Tripneustes ventricosus LAMARCK) et lambis (Strombus gigas L.) en plongée, à l'intérieur de la barrière corallienne, ont été dénombrés par nous, contre une centaine signalée en 1967 (BENOIST).

I.1.1.2 Les gommiers

La tradition de ces embarcations, dont l'origine remonterait aux Indiens Caraïbes (LABAT, 1722 et MORICE, 1958, a) demeure très présente puisque nous avons recensé un total de 883 gommiers (843 gommiers classiques, 39 gommiers senneurs et 1 gommier "guyanais"). Les gommiers se caractérisent par une partie monoxyle surmontée d'un bordé monté à clin et taillée vers l'avant en éperon. Il est à peu près certain, toutefois, que cette flottille est appelée à disparaître, car elle ne se renouvelle plus. En 1964, déjà, on ne construisait pratiquement plus de gommier en Martinique (étude du CERAG, 1967) et au cours de notre enquête, nous avons noté un seul gommier neuf, au bourg des Anses d'Arlets, construit dans l'île voisine de Ste Lucie.

I.1.1.3 Les yoles

D'inspiration européenne, ce groupe dont l'apparition remonte à quelques décennies est actuellement le plus important sur le plan numérique. Dans ce type d'embarcation la partie monoxyle a disparu et tous les bordés sont fixés sur des membrures. Les 1 445 unités se répartissent en 1 111 yoles rondes classiques, 2 yoles saintoises, 20 petites yoles rondes, 308 yoles plates et 4 petites yoles plates.

I.1.2. Les unités de pêche récentes

L'octroi de subventions publiques dans le cadre du "transfert technologique" pour l'acquisition de nouveaux navires apportant des améliorations techniques a fortement contribué au développement de deux nouvelles générations d'unités de pêche à la Martinique .

I.1.2.1 Les yoles en plastique

Inexistante il y a une dizaine d'années, cette flottille est composée de 506 unités, soit 17,5% de l'ensemble de la flottille de pêche. La plupart de celles-ci sont de type "Thélamon" ou de type "Dracius", du nom de leurs constructeurs locaux. Construites sous licence japonaise "YAMAHA", les yoles "Thélamon" ont une longueur comprise entre 6,74 m et 7,60 m, alors que les tailles des yoles "Dracius" s'échelonnent entre 5,77 m et 7,68 m (Anon., 1985). Ces embarcations, non pontées, sont toutes équipées de moteurs hors bord ; très peu d'entre elles sont dotées de vire lignes ou vire filets autonomes.

I.1.2.2. Les unités dites du "Plan-pêche"

Les 20 unités de 9 à 11 m qui composent cette flottille, construites pour la plupart en métropole, sont de véritables navires de pêche pontés, dotés de moteurs diesel fixes ainsi que d'appareils et équipements fonctionnels (radio, radar, sondeur, vire ligne et vire filet hydrauliques, caissons réfrigérants).

I.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE

I.2.1. Répartition géographique générale (Tabl. 2, Fig.2)

Le tableau 2 présente par commune la structure de la flottille de pêche ainsi que celle des embarcations de "plaisance" et utilitaires. Toutefois, à ce regroupement par commune, il est intéressant d'ajouter la localisation exacte des seules embarcations de pêche, tous types confondus (Fig. 2) : l'extrême dispersion des points d'implantation de la flottille apparaît très clairement, puisque pas moins de 151 sites d'échouage ont été répertoriés. Parmi ces sites, on dénombre 35 concentrations de 30 embarcations et plus. Les 3 sites numériquement les plus importants sont localisés sur la côte atlantique sud : baie du Vauclin, baie du François, bourg du Robert (respectivement 104, 102 et 82 embarcations) suivis du bourg du Prêcheur sur la côte nord caraïbe (65 embarcations) et du bourg de Ste Luce (64 embarcations) sur le canal de Sainte Lucie.

Tableau 2 : Embarcations recensées par commune en 1985

COMMUNES	FLOTTILLE DE PECHE											FLOTTILLE "plaisance"		
	Embarcations en bois traditionnelles							Unités récentes			T O T A L	et "utilitaire"		
	radeaux	Gom. miers senn.	Gom. miers	Petites yoles rondes	Yoles rondes	Petites yoles plates	Yoles plates	Emb. div.	Yoles plast.	"Plans pêche"		Emb div.	Vedettes plaisance	plates (ANNEXES)
GRAND RIVIERE			18		27							45		1
BASSE POINTE					4				5			9		
MARIGOT					7				3			10		
SAINTE MARIE			5		29		12		16			62	2	2
LA TRINITE			7	3	107		27		26	5		175	13	14
LE ROBERT			21		199 (+1 saintoise)		5		39	1		266	46	18
LE FRANCOIS			5	12	219 (+1 saintoise)		1		32	1		271	88	35
LE VAUCLIN			28	1	118			1	89	2		239	57	23
SAINTE ANNE	16		34		48	1	7		26			132	8	18
LE MARIN	7		37 (+1 guyanaïis)		55		2	1	10	2		115	18	9
RIVIERE PILOTE			21		6				18			45	1	10
SAINTE LUCE			39		31		4		41	2		117	12	11
LE DIAMANT			52		23		1		15		1	92	16	11
LES ANSES D'ARLETS		1	207	1	22		2	1	21			255	10	12
LES TROIS ILETS			21		32		34		8			95	13	15
RIVIERE SALEE														1
DUCOS			1		21		13	2	5			42	1	1
LE LAMENTIN			11	1	38		48		15			113	2	3
FORT DE FRANCE			19		90		33	2	45	4		193	107	16

Tableau 2 (suite)

COMMUNES	FLOTTILLE DE PECHE												FLOTTILLE "plaisance" et "utilitaire"	
	Embarcations en bois traditionnelles							Unités récentes				T O T A L	Velettes plaisance	plates (annexes)
	radeaux	Gom. miers senn.	Gom. miers	Petites yoles rondes	Yoles rondes	Petites yoles plates	Yoles plates	Emb. div.	Yoles plast.	"Plans pêche"	Emb. div.			
SCHOELCHER		3	47	1	17		27		18			113	28	10
CASE PILOTE		5	51	1			7		3	3		70	7	6
BELLEFONTAINE		3	38		2		4					47		2
LE CARBET		12	62		4	2	32		17			129	6	7
SAINTE PIERRE	1	10	46		4	1	36		27		1	126	18	9
LE PRECHEUR		5	73		8		13		27			126	1	1
TOTAL	24	39	843 (+1 guyanais)	20	1111 (+2 daintoise)	4	308	7	506	20	2	2887	454	235

Tableau 3 : Embarcations recensées par lieux-dits en 1985

COMMUNES - Lieux-dits	FLOTTILLE DE PECHE											FLOTTILLE "plaisance"	
	Embarcations en bois traditionnelles							Unités récentes			TOTAL	et "utilitaire"	
	radeaux	Gom. miers senn.	Gom. miers	Petites yoles rondes	Yoles rondes	Petites yoles plates	Yoles plates	Emb. div.	Yoles plast.	"Plans pêche"		Emb. div.	Vedettes plaisance
GRAND RIVIERE - (bourg)			18		27							45	1
BASSE POINTE - (bourg)					4				5			9	
MARIGOT - (bourg)					7				3			10	
SAINTE MARIE													
Rade de Ste Marie			4		14		1		10			29	
Ilet Ste Marie					1				2			3	
Anses Dufour et Azerot			1		6		2		3			12	
Q. derrière morne (Hab. Luciole)					8		9		1			18	2 2
LA TRINITE													
Anse Cosmy					13		3		1	3		20	
Baie de la Crique					10		2		3			15	1
Hâvre de la Trinité					15		5		1	1		22	1
Pointe Rochelle					2				4			6	1 4
Baie de Tartane			2	3	37				16	1		59	2 6
Baie du Trésor			1		1		6					8	1
Baie Grandjean					5		1					6	1
Spoutourne			1		8		4		1			14	7 1
Anse Belune			1		4		2					7	1 1
Anse Belgrade			1		11		3					15	
Baie sucrerie Galion			1		1		1					3	
LE ROBERT													
Hab. Petit Galion			2		15		3		3			23	
Baie de Cayol			2		14				2			18	8 1
Pointe Rouge (sud)					3				2			5	
Pointe l'Ecurie (Nord)					3							3	
Hab. Pointe Savane			2		12		1		3			18	6 5
Ilet Ramville					2							2	
Ilet à Eau												2	
Hab. Lynch					9 (41 Anchoise)		1		4			15	2 1
Pointe Fort (sud)			2		11				1	1		15	4 1
Front de mer			5		61				16			82	2 2
Hab. Pontaléry			2		23							25	1
Quart. Four à Chaux			3		7							10	3
Rhumerie			2		10				2			14	

Tableau 3 (suite)

COMMUNES - Lieux-dits	FLOTTILLE DE PECHE											FLOTTILLE "plaisance" et "utilitaire"		
	Embarcations en bois traditionnelles							Unités récentes			TOTAL	Velettes plaisance	plates (annexes)	
	radeaux	Gom. miers senn.	Gom. miers	Petites yoles rondes	Yoles rondes	Petites yoles plates	Yoles plates	Emb. div.	Yoles plast.	"Plans pêche"				Emb. div.
Hab. Raynoird					3							3		
Hab. Marlet			1		6							7	1	
(Baie entre Pte Hyacinthe et Pte du Sable blanc)					3				2			5	5	1
Baie de Saintpée					8				1			9	8	4
Pte de la Rose (sud)					9				3			12	4	3
LE FRANCOIS														
Cul de sac des Roseaux			3		34				3			40	4	5
Baie Thélamont					11				3			14		
Ilet Lavigne					1							1		
Baie du François (sauf Club Nautique)				4	85	1			12			102	1	2
Club Nautique + Presqu'île					19				8			27	57	14
Cul de sac Frégate			1	7	8							16		2
Ilet Thiéry					2				1			3		1
Ilet Métrente					5							5	2	3
Ilet Long			1	1	2							4		
Ilet Frégate													1	
Pointe Jacques (nord)					27	(+1 Saintoise)			3			31	17	6
Baie du Simon					25				2	1		28	6	2
LE VAUCLIN														
Pointe Cerisier (sud)					1				2			3	14	4
Pointe Jacob (nord)					4				2			6	12	4
Pointe Chaudière (nord)					6				1			7	20	3
Baies Sans Souci + Mulets			4		25				11			40	2	1
Cul de sac Pte Grenade			1		7				5			13	2	
Pointe du Vauclin (sud)			1		3				5			9	1	2
Baie du Vauclin			12		39				51	2		104	1	
Pointe Faula				1	4				1			8		
Cul de sac du Paquemar			4		25				11			40	3	4
Petite Anse Macabou			4		4							8		
Grande Anse Macabou					3			1				4	2	5
LE MARIN (Littoral atlantique)														
Cul de sac Ferré			6		12				1			19	1	1

Tableau 3 (suite)

COMMUNES - Lieux-dits	FLOTTILLE DE PECHE											FLOTTILLE "plaisance" et "utilitaire"		
	Embarcations en bois traditionnelles						Unités récentes					T O T A L	Vedettes plaisance	plates (annexes)
	radeaux	Gom. miers senn.	Gom. miers	Petites yoles rondes	Yoles rondes	Petites yoles plates	Yoles plates	Emb. div.	Yoles plast.	"Plans pêche"	Emb. div.			
SAINTE ANNE														
Pointe les Ebichets (nord)	4											4		2
Pointe les Ebichets (sud)	4		4									8		
Anse au Bois	7		2		5							17		2
Port pêche Cap Chevalier	1		19		26		1		3			58	1	7
Pointe Coton (nord)									2			2		1
Pointe des Salines (nord)					2				1			1		1
Anse Caritan												1	1	1
Bourg Ste Anne			8		8	1			7			24	3	2
Pointe Marin (sud ouest)									2			2		1
Pointe Marin (nord est)													3	
Canal Maison Rouge			1		7		6					14		1
LE MARIN (littoral caraïbe)														
Club Nautique														
Front de mer			11 (+1 guyanais)		26		2			2		42	13	2
Quartier la Duprey	7		20		17			1	7			52		4
Pointe Borgnesse (ouest)									2			2		
RIVIERE PILOTE														
Anse Figulier			1		1				3			5		5
Quartier Poirier			18		2				11			31	1	1
Bourg Rivière Pilote			2		3				4			9		4
SAINTE LUCE														
Bourg Sainte Luce			26		11									
Anse Corp de Garde			6		4		2		23	2		64	5	9
Quartier Trois Rivières									2			12	2	
Anse des Trois Rivières			7		16		2		16			41	3	2
LE DIAMANT														
Notre Dame de la Garde												1		
Quartier Taupinière			20		15		1		1			43	1	1
Hab. O Mullane			7		1				6		1	8		1
Pte du Marigot (est)			9		6							19	14	8
Bourg			12						4			14		
Anse Caffard			4		1				2			7		1

Tableau 3 (suite)

COMMUNES - Lieux-dits	FLOTTILLE DE PECHE											FLOTTILLE "plaisance" et "utilitaire"		
	Embarcations en bois traditionnelles							Unités récentes			TOTAL	Vedettes plaisance	plates (annexes)	
	radeaux	Gom. miers senn.	Gom. miers	Petites yoles rondes	Yoles rondes	Petites yoles plates	Yoles plates	Emb. div.	Yoles plast.	"Plans pêche"				Emb. div.
LES ANSES D'ARLETS														
Petite Anse (Quartier Degras)														
"le baie"			48	1	4				4			57		
Petite Anse "2e baie"			5						1			6		
Petite Anse "3e baie"			33		3				3			39	1	
Anse Chaudière			4									4		
Bourg			41		4		1		6			52		3
Grande Anse			28		3				3			34	8	7
Anse Dufour	1		29		4				2			36		1
Anse Noire			11					1	1			13		
Anse Bellay			3									3		
Anse Mathurin			5		4		1		1			11	1	1
LES TROIS ILETS														
Anse à l'Ane			11		6		1					18	1	
Anse Mitan			1		4		1		2			8	3	3
Pointe du Bout (nord)														1
Pointe du Bout (est)			1		8		7		2			18	4	2
Quartier Wallon			7		5		12		1			25	1	3
Club Nautique +														
Pte des Grottes (sud)			1		9		13		3			26	4	6
RIVIERE SALEE														
Petit Bourg														1
DUCOS														
Sucrerie														
Quartier Fond Panier			1		21		13	2	5			42	1 1	
LE LAMENTIN														
Morne Rouge														
Canal (rive gauche)			3	1	21		22		4			51	1	1
Canal (rive droite)					7		4		1			12		1
Californie			8		10		22		10			50	1	1
FORT DE FRANCE														
Pointe Sable (nord)			1		1		2					4	1	
Pointe des Grives					2		4		1			7		
Pte des Carrières (est)			2		10		4		7			23	1	1
Club Nautique (rép. navale)					2				3			5	57	1
Volga			1		15		1		5			22	2	1
Club Nautique (Affaires Maritimes)							1		5	4		10	19	3

Tableau 3 (suite)

COMMUNES - Lieux-dits	FLOTTILLE DE PECHE											FLOTTILLE "plaisance" et "utilitaire"		
	Embarcations en bois traditionnelles							Unités récentes			T O T A L	Vedettes plaisance	plates (Annexes)	
	radeaux	Gom. miers senn.	Gom. miers	Petites yoles rondes	Yoles rondes	Petites yoles plates	Yoles plates	Emb. div.	Yoles plast.	"Plans pêche"				Emb. div.
Club Nautique (parking taxis) Canal Levassor "Bas du Lycée" Schoelcher "Texaco"			7		19		1		2 6			2 33	16	1 1
Pte la Vierge (est) Pte des Nègres (nord)			6 2		12 13 6 10		11 2 3 4		2 10 1 3			31 27 10 19	1 3 7	5 1 1 2
SCHOELCHER														
Anse Gouraud Fond Nigaud Bourg								2				2	2 3	1 1
Anse Collat Fond Lahaye Fond Bernier Fond Bellemare	1 1 1	13 31 3		1	4 6 6 1		9 1 7 8		3 3 12			30 11 58 42	6 12 1 4	3 1 3 2
CASE PILOTE														
Fond Bourlet Port Bourg Fond Boucher	1 1 2 1	2 2 41 6		1			1 5 1			3		4 7 49 10	3 4	1 4 1
BELLEFONTAINE														
Fond Laillet Bourg		7 31			2		1 3					8 39		1 1
LE CARBET														
Fond Capot Le Coin + Quartier Lajus Quartier Gde Anse Bourg Anse Turin		9 25 11 17		3	2		4 15 5 8		1 6 8 2			14 55 28 31 1	3	3 1 2 1

Tableau 3 (suite)

COMMUNES - Lieux-dits	FLOTTILLE DE PECHE											FLOTTILLE "plaisance" et "utilitaire"		
	Embarcations en bois traditionnelles							Unités récentes			TOTAL	Vedettes plaisance	plates (annexes)	
	radeaux	Gom. miers senn.	Gom. miers	Petites yoles rondes	Yoles rondes	Petites yoles plates	Yoles plates	Emb. div.	Yoles plast.	"Plans pêche"				Emb. div.
SAINT PIERRE														
Anse Latouche		1										1		
Rade de St Pierre	1	4	12			1	11		6			35	4	
Le Centre		1	19		2		15		17			54	3	1
Quartier de la Galère					1		1				1	3	3	
Fond Corré			1				5					6	1	2
Coulée Rivière Blanche		4	5									9		
Fond Canonville			2				2		1			5	2	2
Quartier Ste Philomène			7		1		2		2			12	5	4
Pointe la Mare (sud)									1			1		
LE FRECHEUR														
Bourg (sud phare)		1	45		2		4		13			65		
Quartier des Abymes		3	22		5		7		11			48	1	1
Anse Belleville			6				1		2			9		
Anse Céron		1			1		1		1			4		

Un regroupement par commune situe le François en tête (271 embarcations) devant le Robert (266 embarcations), les Anses d'Arlets (255 embarcations) et le Vauclin (239 embarcations).

La figure 2 montre encore que la quasi-totalité du littoral abrite des embarcations de pêche, sauf l'extrême sud de l'île (presqu'île des Salines) et la côte nord entre l'anse Céron (commune du Prêcheur) et le bourg du Marigot où n'existent que deux concentrations d'embarcations, aux bourgs de Grand-Rivière et de Basse Pointe. Il s'agit dans tous les cas de côtes battues, parfois à falaise, d'accès impossible par l'intérieur.

I.2.2. Répartition géographique par type d'embarcation (Tabl. 3, fig. 3 à 9)

La localisation précise sur des fonds de carte distincts des embarcations selon leur type révèle des aspects originaux de la répartition de celles-ci, qui sont analysés ci-après.

I.2.2.1 Les radeaux

Bien que leur importance numérique ne soit plus guère significative, il faut souligner que la quasi-totalité des radeaux ont été observés à l'extrême sud-est de la Martinique, une des régions les plus anciennes de l'île, sur un plan géologique (16 entre la pointe des Ebichets et le cap Chevalier, sur le littoral atlantique de la commune de Ste Anne, et 7 au quartier la Duprey, dans la baie du Marin). La présence de ce type d'embarcation est étroitement liée à l'abondance dans cette zone des oursins blancs (Tripneustes ventricosus L.) qui sont depuis toujours leur cible spécifique (MORICE, 1958 b).

I.2.2.2 Les gommiers senneurs (Fig. 3)

A une exception près à l'anse Dufour, ils sont en totalité répartis sur le littoral caraïbe, entre le bourg de Schoelcher et l'anse Céron (commune du Prêcheur). A noter que 56% de ces navires sont concentrés sur les plages situées entre les quartiers Lajus-le Coin (commune du Carbet) et la coulée de Rivière Blanche (commune de St-Pierre), zone particulièrement propice à la pêche à la senne.

I.2.2.3 Les gommiers classiques (Fig. 4)

Ils sont représentés sur la quasi-totalité du littoral. Toutefois, les concentrations importantes de plus de 10 embarcations apparaissent surtout en zone

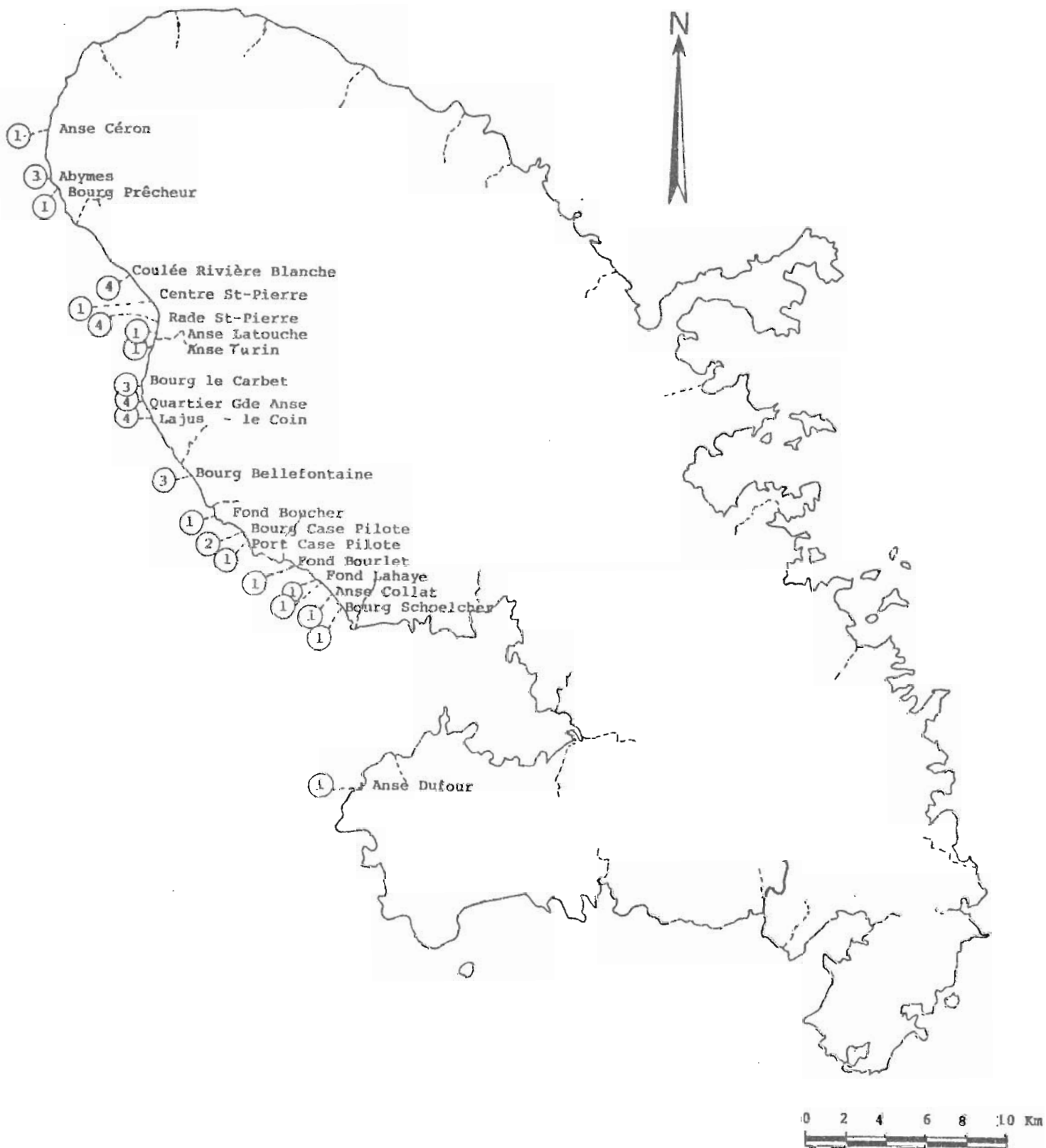


Fig. 3 - Localisation des gommiers "senneurs"
Ensemble Martinique = 39

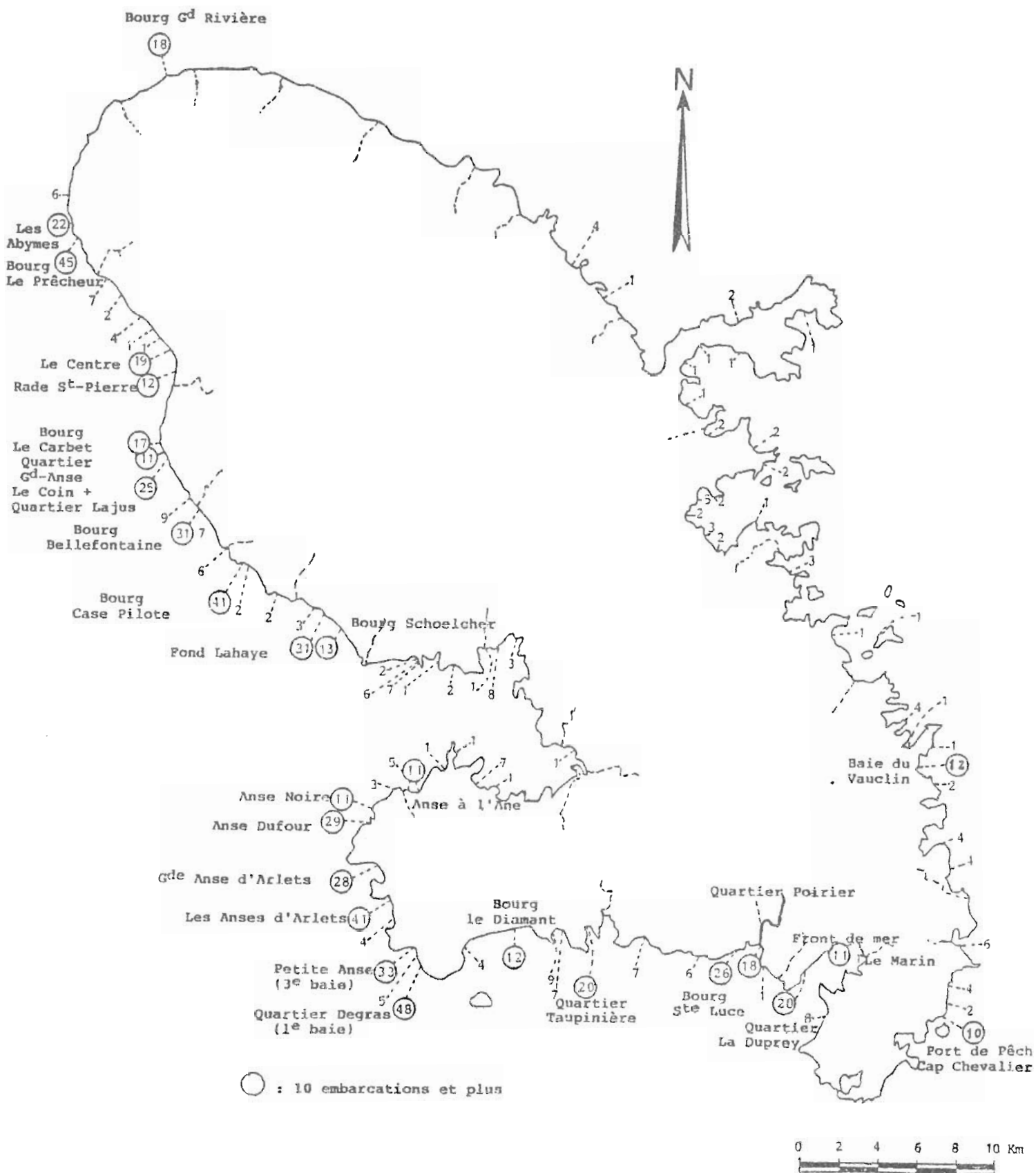


Fig. 4 - Localisation des gommiers "classiques"
Ensemble Martinique = 843 + 1 "Guyanais" (: Le Marin)

caraiibe. Ces embarcations sont particulièrement nombreuses (plus de 40) au quartier Degras (Petite Anse), au bourg des Anses d'Arlets, à Case Pilote et au bourg du Prêcheur.

I.2.2.4 Les yoles rondes en bois (Fig. 5)

Comme pour les gommiers, on constate la présence de yoles rondes en bois à peu près partout où existent des embarcations de pêche, sauf sur le territoire de la commune de Case Pilote. Toutefois, il est intéressant de noter que ces embarcations sont particulièrement bien représentées là où les gommiers classiques ne le sont pas. C'est le cas en baie de Fort-de-France et tout au long du littoral atlantique. Par contre, des concentrations de plus de 10 yoles rondes s'observent aux deux extrémités de l'île (canal de Sainte Lucie et bourg de Grand Rivière) où figurent des concentrations équivalentes de gommiers classiques : ces deux régions peuvent donc être considérées comme des zones charnières entre les régions voisines où la prédominance des gommiers ou des yoles rondes est nettement marquée.

Enfin, on notera que la concentration la plus forte de yoles rondes se situe en baie du François (85 unités sur 102), au milieu du littoral atlantique, mais il faut rappeler que c'est dans cette commune que sont construites de longue date le plus grand nombre d'embarcations de ce type. De ROUX et al. (1967) précisent qu'en 1964 28% des yoles de l'île étaient construites dans ce secteur.

I.2.2.5 Les yoles plates en bois (Fig. 6)

Utilisées nécessairement dans des eaux peu agitées, les yoles plates en bois s'observent tout naturellement dans les secteurs bien abrités : essentiellement baie de Trinité, baies sous le vent de la presqu'île de la Caravelle, cul-de-sac du Marin, baie de Fort-de-France puis littoral caraïbe jusqu'à l'anse Céron. Dans cette dernière zone, les yoles plates sont notamment utilisées d'après SAINT FELIX (1971) pour la pêche de "balaous" (Hemiramphus sp.).

I.2.2.6 Les yoles en plastique (Fig. 7)

La présence des yoles récentes en plastique s'observe dans la plupart des lieux d'implantation des embarcations de pêche. La concentration la plus forte se situe de loin en baie du Vauclin (51 unités sur 104), suivie du bourg de Ste Luce (23 unités sur 64) et de St Pierre (17 unités sur 54). Cependant, on peut remarquer que la pénétration des yoles en plastique demeure relativement faible (concentrations de moins de 10 navires) dans les "bastions" traditionnels des gommiers (littoraux des communes

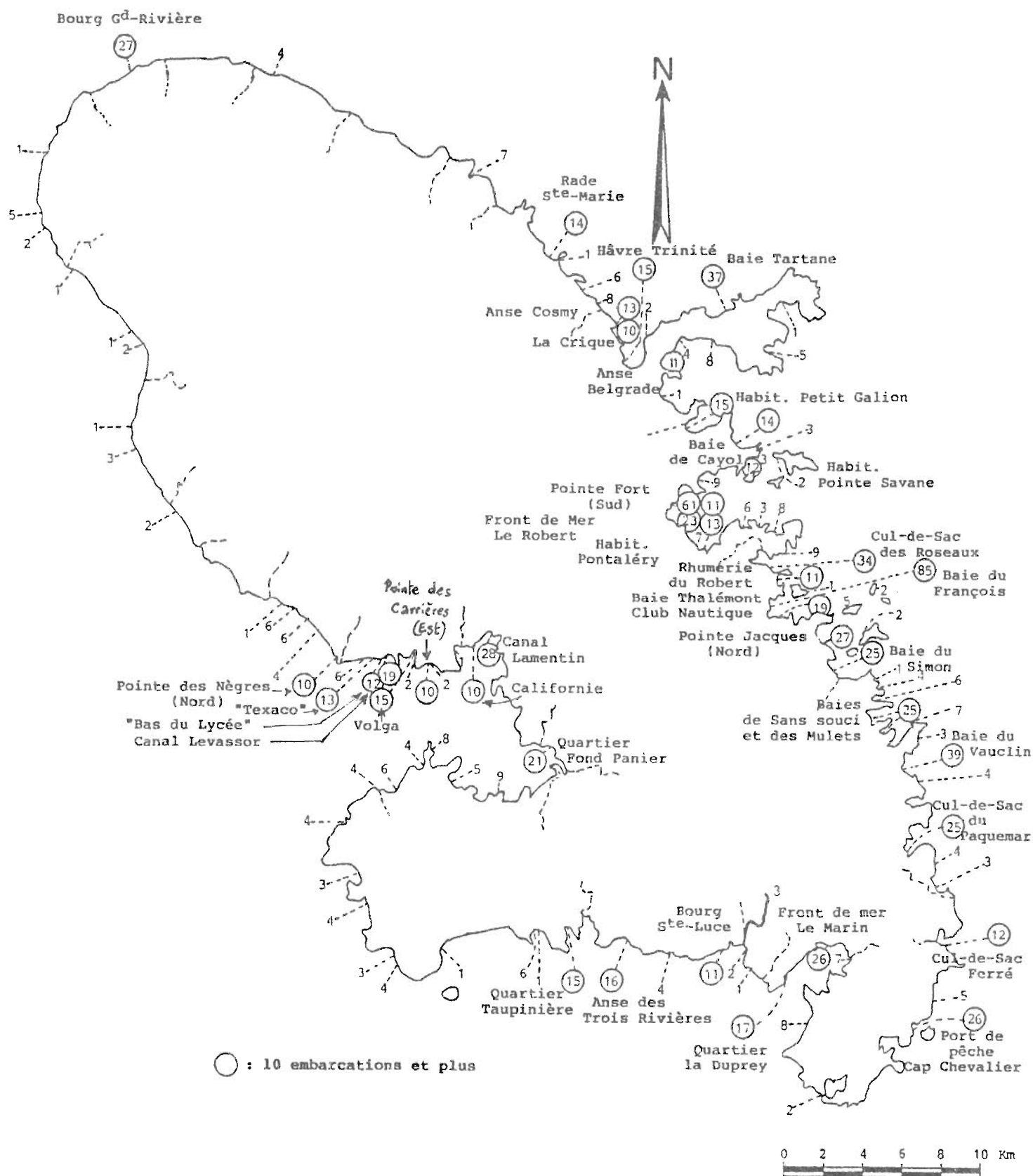


Fig. 5 - Localisation des yoles rondes "classiques" en bois. Ensemble Martinique = 1111 + 2 "saintoises" (le Robert, le François).

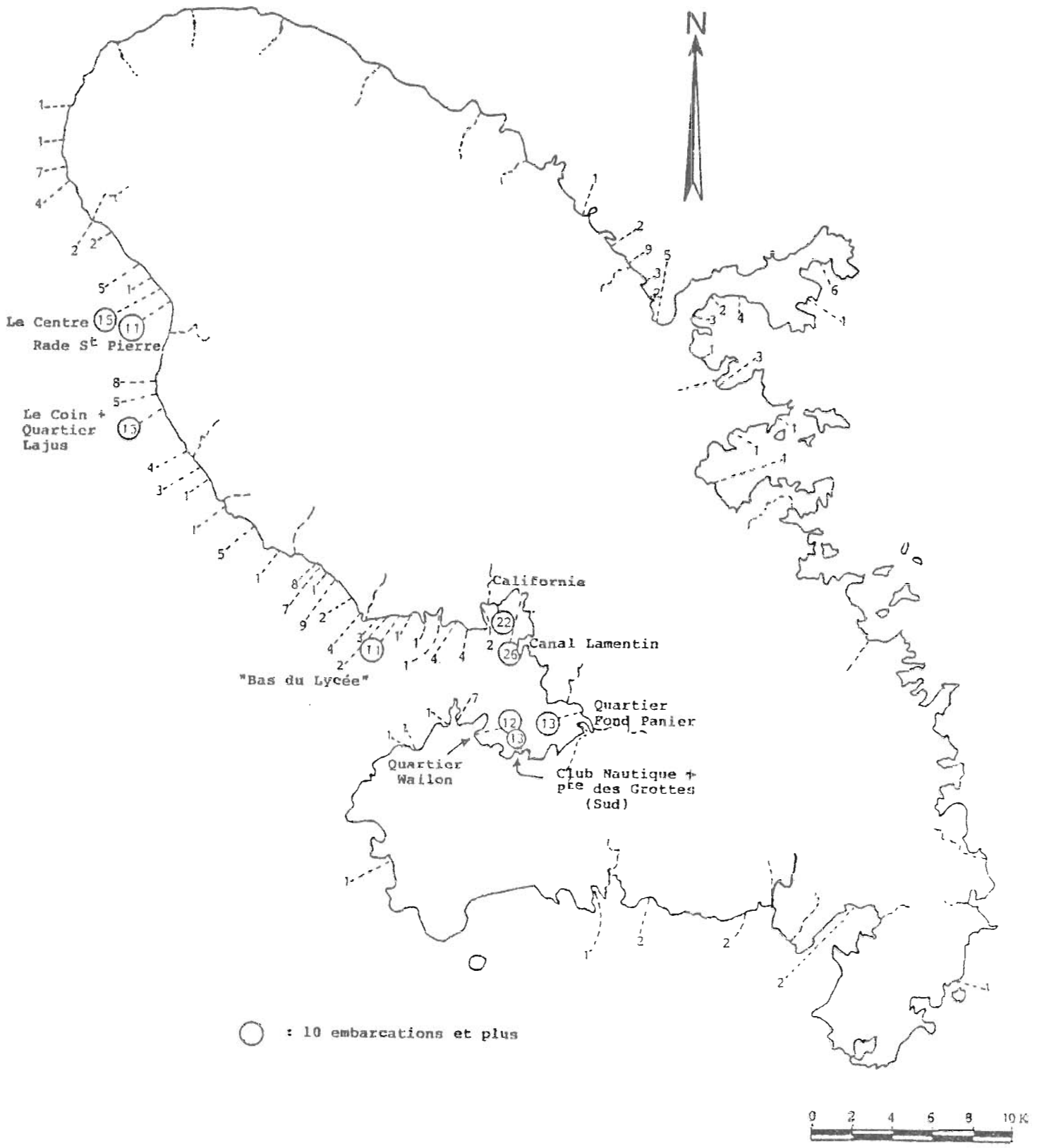


Fig. 6 - Localisation des voies plates en bois
Ensemble Martinique = 308

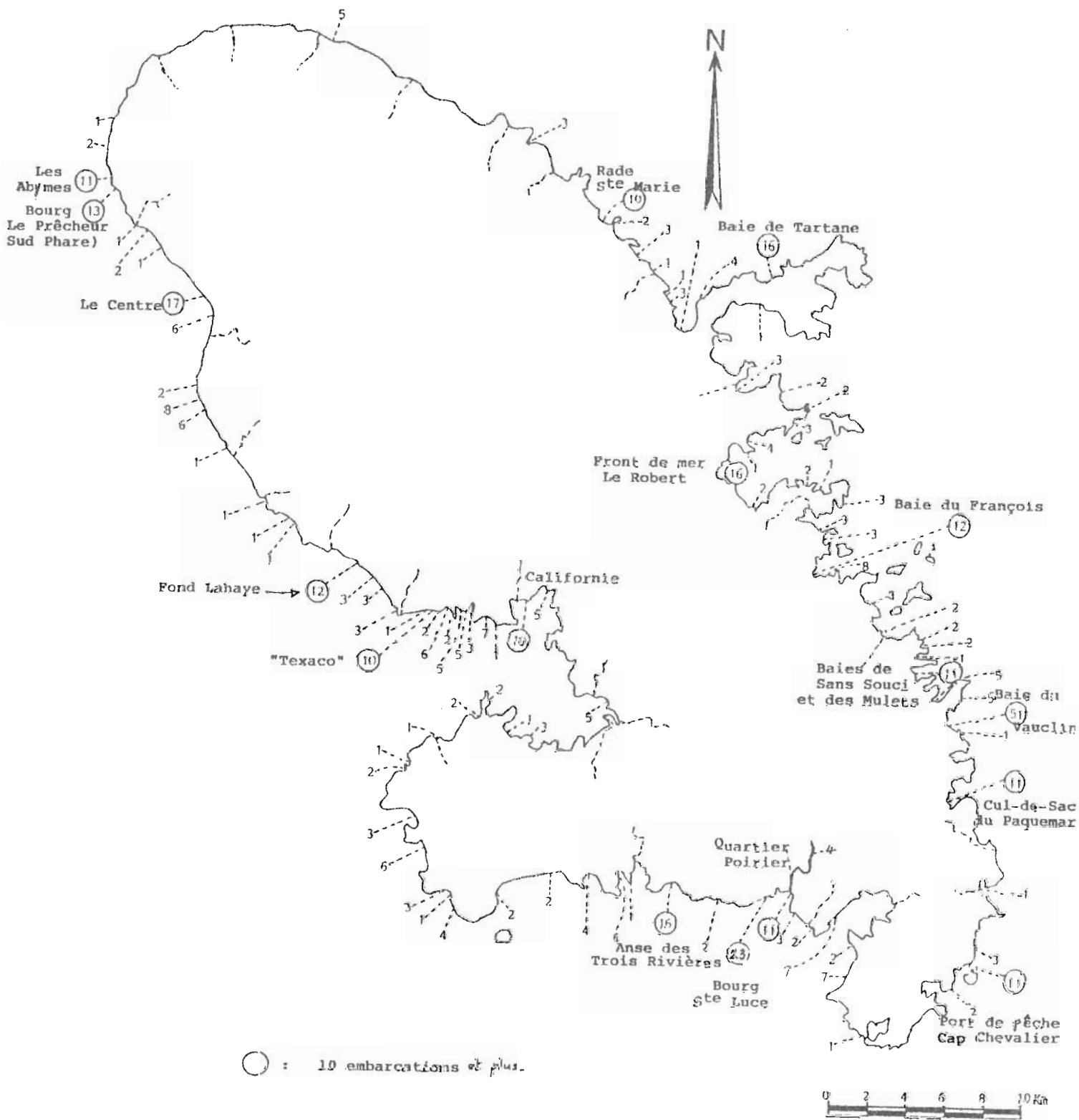


Fig. 7 - Localisation des yoles en plastique.
Ensemble Martinique = 506

des Anses d'Arlets, de Case Pilote, de Bellefontaine et du Carbet).

I.2.2.7 Les vedettes de plaisance (Fig. 8)

Bien que destinées à la plaisance, il est patent, rappelons-le, que ces embarcations effectuent, au moins occasionnellement, des opérations de pêche ; aussi, même s'ils ne sont pas comptabilisés dans la flottille de pêche, est-il utile de connaître la répartition de ces navires. A l'examen de la figure 8, il ressort que les concentrations de ces vedettes sont bien localisées, généralement dans des clubs nautiques ou marinas spécialement conçus pour la plaisance : club nautique et nord de la pointe Jacques au François, pointe Cerisier, pointe Jacob et pointe Chaudière au Vauclin, club nautique du Marin, pointe Marigot au Diamant, clubs nautiques de Fort-de-France et anse Collat à Schoelcher.

I.2.2.8 Les unités "Plan-pêche"

Les 20 unités recensées se répartissaient en 1985 entre Fort-de-France (4 unités), les ports de Case Pilote et de Cosmy-Trinité (abritant chacun 3 unités), les ports du Vauclin, du Marin et de Ste Luce (2 unités chacun) et enfin la baie de Tartane, le havre de Trinité, pointe Fort au Robert et la baie du Simon (1 unité).

I.3. EVOLUTION DE LA FLOTTILLE DE 1964 A 1985

I.3.1. Recensements effectués en 1964, 1971 et 1985

Trois dénombrements systématiques des embarcations de pêche ont été réalisés successivement en 1964, 1971 et 1985 pour l'ensemble de la Martinique : il est nécessaire de rappeler les conditions dans lesquelles ont été menées ces enquêtes, pour mieux comparer leurs résultats.

Le premier inventaire a été réalisé en août-septembre 1964, dans le cadre de l'Atelier d'Urbanisme Antilles Guyane (de ROUX et al. 1967), sur la base d'informations recueillies auprès des services des Affaires Maritimes ou de la Gendarmerie, et vérifiées par des contrôles personnels sur place. Le nombre d'embarcations en état de naviguer, armées ou non à la pêche côtière, a été le critère retenu, mais la distinction yoles/gomniers n'a pas été faite de manière systématique. Ces auteurs considèrent leurs informations exactes dans les régions sud-est et sud de l'île entre Sainte Marie et Rivière Salée, mais moins détaillées et de moindre qualité entre Ducos et Marigot.

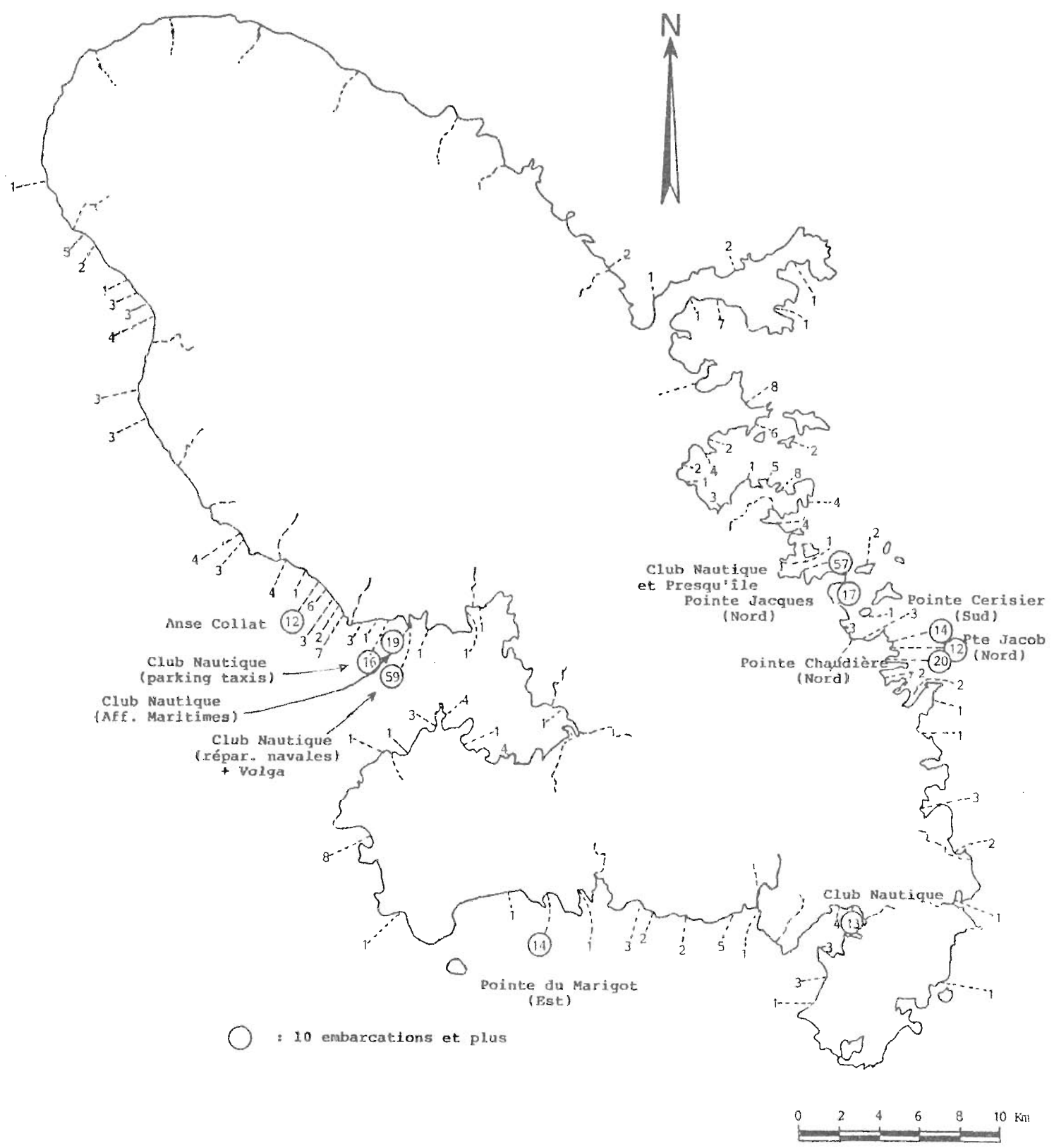


Fig. 8 - Localisation des vedettes de plaisance
Ensemble Martinique = 454

Le second recensement, effectué par SAINT-FELIX en 1971, concerne de même les embarcations des pêcheurs inscrits maritimes et celles des non-inscrits (certains "plaisanciers" disposant en effet d'un matériel de pêche équivalent sinon plus important que celui de certains pêcheurs professionnels). Cependant, la distinction yoles/gommiers n'a pas été faite. Bien que le lieu de stationnement des embarcations absentes au moment de l'enquête fût bien matérialisé, ce qui a permis de les prendre en compte, cet auteur considère que 3 à 5% d'embarcations lui ont échappé. SAINT FELIX notait également une faible activité d'ensemble des navires (moins de 20% des embarcations en pêche chaque jour).

Le troisième recensement qui s'est déroulé de la mi-novembre 1984 à la mi-juin 1985, a comme en 1971 été réalisé directement sur le terrain par GUILLOU, GUEREDRAT et LAGIN. Comme en 1964 et 1971, nous avons comptabilisé la totalité des embarcations de pêche en état de naviguer tout au long du littoral, en les distinguant selon leur type (gommiers, yoles en bois, yoles en plastique...). Bien que nous ayons inclus dans notre inventaire les embarcations absentes lors de notre passage (car leurs emplacements sont en général bien matérialisés: abris sommaires, rondins de halage...), il est possible que quelques rares unités nous aient échappé. On peut estimer, toutefois, que ce biais ne dépasse pas 3%.

A ces trois recensements s'ajoute une enquête restreinte, menée en 1976 par les Services de la Direction Départementale de l'Agriculture (A.D.E.E.A.R. dans le cadre d'un "Plan d'Aménagement rural du sud-est" de l'île : bien que limitée aux communes du François, du Vauclin, de Sainte-Anne et du Marin, cette enquête apporte un complément d'informations aux trois enquêtes précitées.

1.3.2. Evolution de la flottille de 1964 à 1985 : tendance générale (Tabl. 4 et 5, fig. 9)

Les résultats des trois recensements de 1964, 1971 et 1985 ainsi que de l'enquête de 1976 sont confrontés dans le tableau 4.

Les trois inventaires généraux ont été effectués dans le détail des lieux d'échouage des embarcations ; toutefois, en raison de l'imprécision de la délimitation de certains de ces lieux, il nous a semblé préférable de présenter des globalisations au niveau des communes afin d'éviter toute erreur due à une mauvaise interprétation de ces lieux-dits.

Il convient de préciser, en outre, qu'afin de rendre possibles les comparaisons, ce tableau ne fait état que des gommiers, des yoles en bois et des yoles en plastique (sont exclus de l'inventaire de 1985 les 24 radeaux, 20 "plans pêche" et 9 embarcations diverses).

Tableau 4 : Dénombrements comparés des embarcations de pêche artisanale effectués à la Martinique en 1964, 1971, (1976) et 1985.

Communes	Types embarcations	Enquête du C.E.R.A.G. (1964)	Recensement I.S.T.P.M. (ST FELIX) (1971)	Enquête Dir. Départ. Agr. (A.D.R.E.A.R.) (1976)	Recensement IFREMER (GUILLOU et al) (1985) (1)
GRAND RIVIERE	Gommiers	66			18
	Yoles bois	4			27
	Yoles plastique				-
	Total	70	51		45
BASSE POINTE	Total	15	13		9
MARIGOT	Total	12	13		10
SAINTE MARIE	Gommiers	8			5
	Yoles bois	45			41
	Yoles plastique				16
	Total	53	69		62
LA TRINITE	Gommiers	46			7
	Yoles bois	97			137
	Yoles plastique				26
	Total	143	144		170
LE ROBERT	Gommiers				
	Yoles en bois				
	Yoles plastique				
	Total	204	198		265
LE FRANCOIS	Gommiers	71		6	5
	Yoles bois	152		151	233
	Yoles plastique				32
	Indéterminé			65	
	Total	223	195	222	270
LE VAUCLIN	Gommiers	53		57	28
	Yoles bois	99		145	119
	Yoles plastique				89
	Indéterminé			9	
	Total	152	194	211	236
SAINTE ANNE	Gommiers			30	34
	Yoles bois			65	56
	Yoles plastique				26
	Indéterminé			1	
	Total	81	103	96	116
LE MARIN	Gommiers			38	38
	Yoles bois			49	57
	Yoles plastique				10
	Indéterminé			20	
	Total	107	136	107	105
RIVIERE PILOTE	Total	33	70		45
SAINTE LUCE	Total	75	109		115
LE DIAMANT	Total	101	80		91
LES ANSES D'ARLETS	Gommiers	250			208
	Yoles bois				25
	Yoles plastique				21
	Total	250	233		254
LES TROIS ILETS	Gommiers	84			21
	Yoles bois	4			66
	Yoles plastique				8
	Total	88	127		95

Tableau 4 (suite)

Communes	Types embarcations	Enquête du C.E.R.A.G. (1964)	Recensement I.S.T.P.M. (ST FELIX) (1971)	Enquête Dir. Départ. Agr. (A.D.E.E.A.R.) (1976)	Recensement IFREMER (GUILLOU et al) (1985) (1)
DUCOS (+ RIVIERE SALEE)	Total	23	28		40
LE LAMENTIN	Total	35	80		113
FORT-DE-FRANCE	Total	184	219		187
SCHOELCHER	Gommiers	97			50
	Yoles bois				45
	Yoles plastique				18
	Total	97	106		113
CASE PILOTE	Total	94	98		67
BELLEFONTAINE	Gommiers	58			41
	Yoles bois				6
	Yoles plastique				
	Total	58	57		47
LE CARBET	Gommiers	138			74
	Yoles bois	7			38
	Yoles plastique				17
	Total	145	118		129
SAINT PIERRE	Total	90	100		124
LE PRECHEUR	Total	118	115		126
ENSEMBLE	Gommiers	(1735)**			883
	Yoles bois	(716)			1445
	Yoles plastique				506
	Total	2451	2656		2834

** extrapolation à partir
de 1096 embarcations
"enrôlées".

(1) Ne sont pas comptabilisés

24 radeaux
20 "plan-pêche"
9 embarcations
diverses

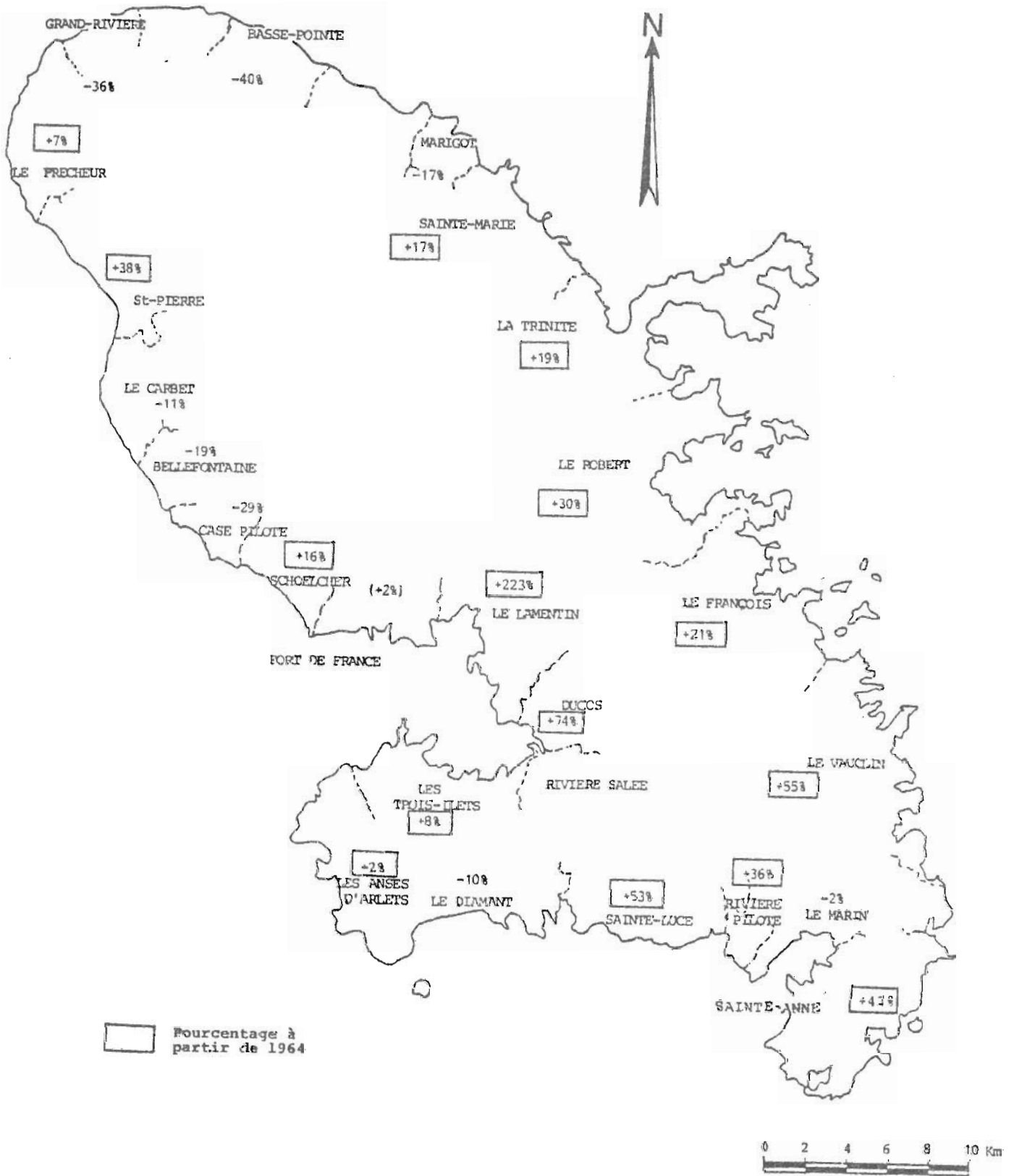


Fig. 9 - Evolution des effectifs de la flottille de pêche artisanale martiniquaise entre 1964 et 1985

Enfin, il n'est pas inutile, une fois encore, de rappeler que les données sur lesquelles sont fondées ces comparaisons sont entachées d'un taux d'incertitude par défaut de l'ordre de 3 à 5% selon les enquêtes.

Pour l'ensemble de la Martinique, les effectifs de la flottille se seraient accrus de 15% entre 1964 (2451 embarcations) et 1985 (2834 embarcations), à raison de 8% entre 1964 et 1971, puis 7% entre 1971 et 1985. Toutefois, cette tendance n'est pas générale : la figure 9 révèle en effet des régressions très sensibles dans la partie septentrionale de l'île (Grand-Rivière, Basse Pointe, Marigot) ainsi que dans la partie centrale du littoral caraïbe (Case Pilote, Bellefontaine, le Carbet), et à un degré moindre dans deux communes bordant le canal de Sainte Lucie (le Diamant et le Marin). Partout ailleurs, en revanche, les effectifs sont en hausse, les variations les plus fortes se situant par ordre d'importance au Lamentin (+ 223%), à Ducos (+ 74%), au Vauclin (+ 55%), à Ste Luce (+ 53%), à Ste Anne (+ 43%), à St Pierre (+ 38%), à Rivière Pilote (+ 36%) et au Robert (+ 30%).

Le tableau 5 ci-après fait apparaître, au cours des vingt années écoulées, l'accroissement du nombre des embarcations dans les communes du François, du Robert et du Vauclin ouvertes sur le littoral atlantique, alors qu'on relève une stagnation des effectifs dans les deux communes numériquement les mieux représentées de la côte caraïbe (les Anses d'Arlets et Fort-de-France).

Communes	1964	Communes	1985
1 - les Anses d'Arlets	250	1 - <u>le François</u>	270 (+21%)
2 - <u>le François</u>	223	2 - <u>le Robert</u>	265 (+30%)
3 - <u>le Robert</u>	204	3 - les Anses d'Arlets	254 (+2%)
4 - Fort-de-France	184	4 - <u>le Vauclin</u>	236 (+55%)
5 - <u>le Vauclin</u>	152	5 - Fort-de-France	187 (+2%)

Tableau 5 - Classement comparé des principales communes, par ordre d'importance numérique des embarcations de pêche sur leur territoire. (en souligné : communes du littoral atlantique).

I.3.3. Evolution quantitative des différents types d'embarcations (Fig. 10 et 11)

L'augmentation globale des effectifs de 1964 à 1985 s'est accompagnée de profonds changements de structure de la flottille de pêche, mis en évidence sur la figure 10 : en l'espace de deux décennies, les gommiers qui constituaient près des trois quarts de l'ensemble de la flottille, ont régressé de près de moitié (1735 à 883 unités). L'effectif des yoles en bois, en revanche, a plus que doublé (716 à 1445 unités), alors que sont apparues au cours des années soixante dix les yoles en plastique dont le nombre (506) dépassera sans doute à brève échéance celui des gommiers, voués à disparaître.

Les informations contenues dans le tableau 4 ne permettent pas d'effectuer une analyse systématique par commune de l'évolution de la structure de la flottille de pêche artisanale entre 1964 et 1985 ; toutefois, la confrontation des informations disponibles en 1964, 1971, 1976 et 1985 permet de dégager les principales tendances dans 4 communes du littoral atlantique (Ste Marie, Trinité, le François, le Vauclin) et 6 communes du littoral caraïbe (les Anses d'Arlets, les Trois Ilets, Schoelcher, Bellefontaine, le Carbet et Grand-Rivière), qui représentent globalement 50% de l'effectif total des embarcations de pêche. La figure 11 montre ainsi que la réforme de gommiers constatée dans chacun des 6 exemples de la côte caraïbe n'a été que partiellement compensée par la mise en service de yoles en bois et plus récemment et à un degré moindre de yoles en plastique. Dans les 4 exemples du littoral atlantique, par contre, les gommiers hors service ont été totalement remplacés par des yoles en bois ; le bilan positif final dans cette région est dû aux nombreuses mises en service de yoles en plastique.

I.3.4. Evolution de la motorisation

I.3.4.1 Historique de la motorisation

Aux dires de certains pêcheurs, la motorisation de la flottille de pêche artisanale martiniquaise remonte au début des années cinquante, avec l'apparition des premiers moteurs hors bord. Bien qu'inégale, l'essentiel de la motorisation s'est réalisé en une quinzaine d'années, puisque dès 1963 les trois quarts des embarcations armées à la pêche côtière possédaient au moins un moteur

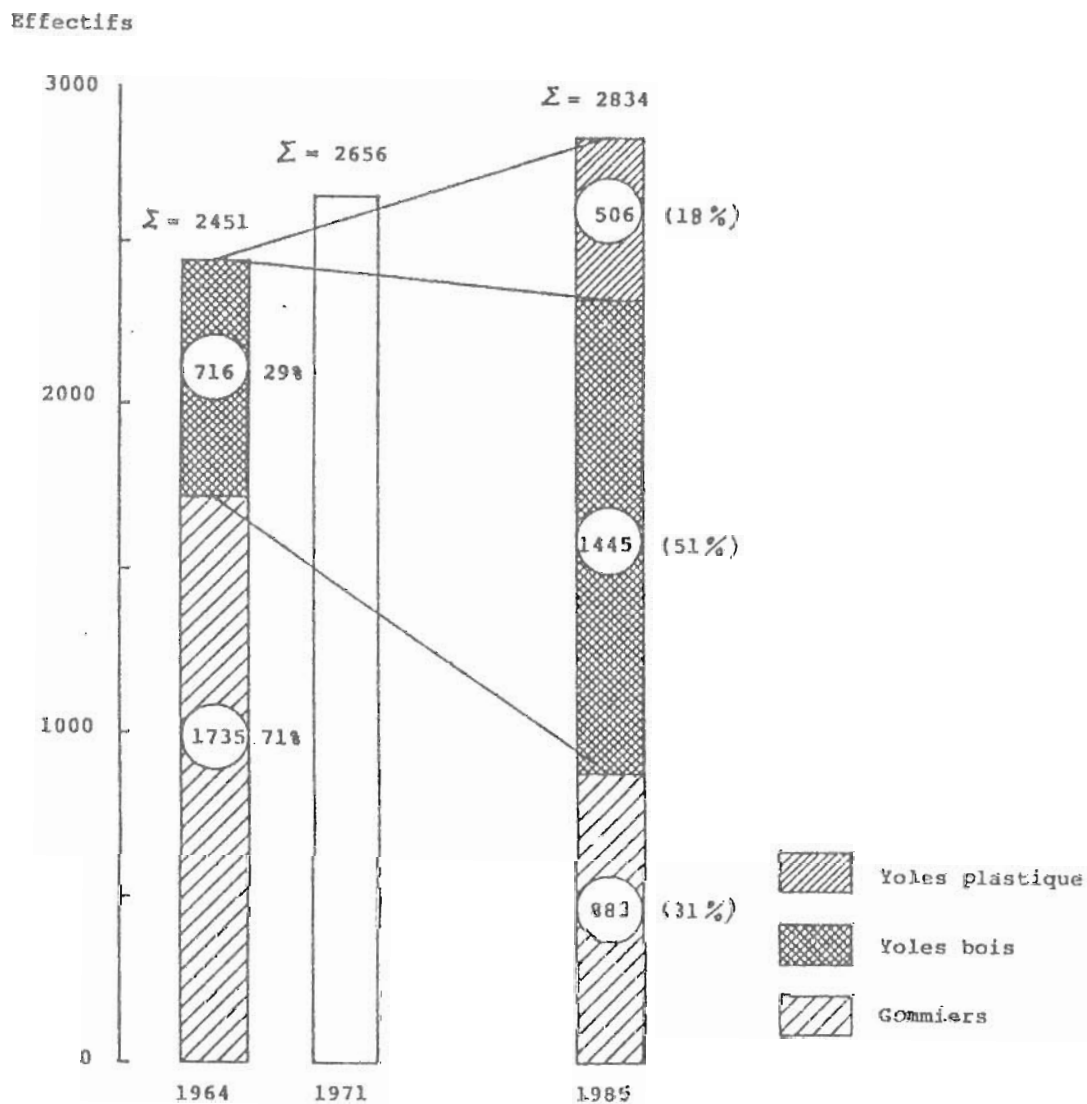


Fig. 10 - Evolution de la structure de la flottille de pêche artisanale martiniquaise de 1964 à 1985.

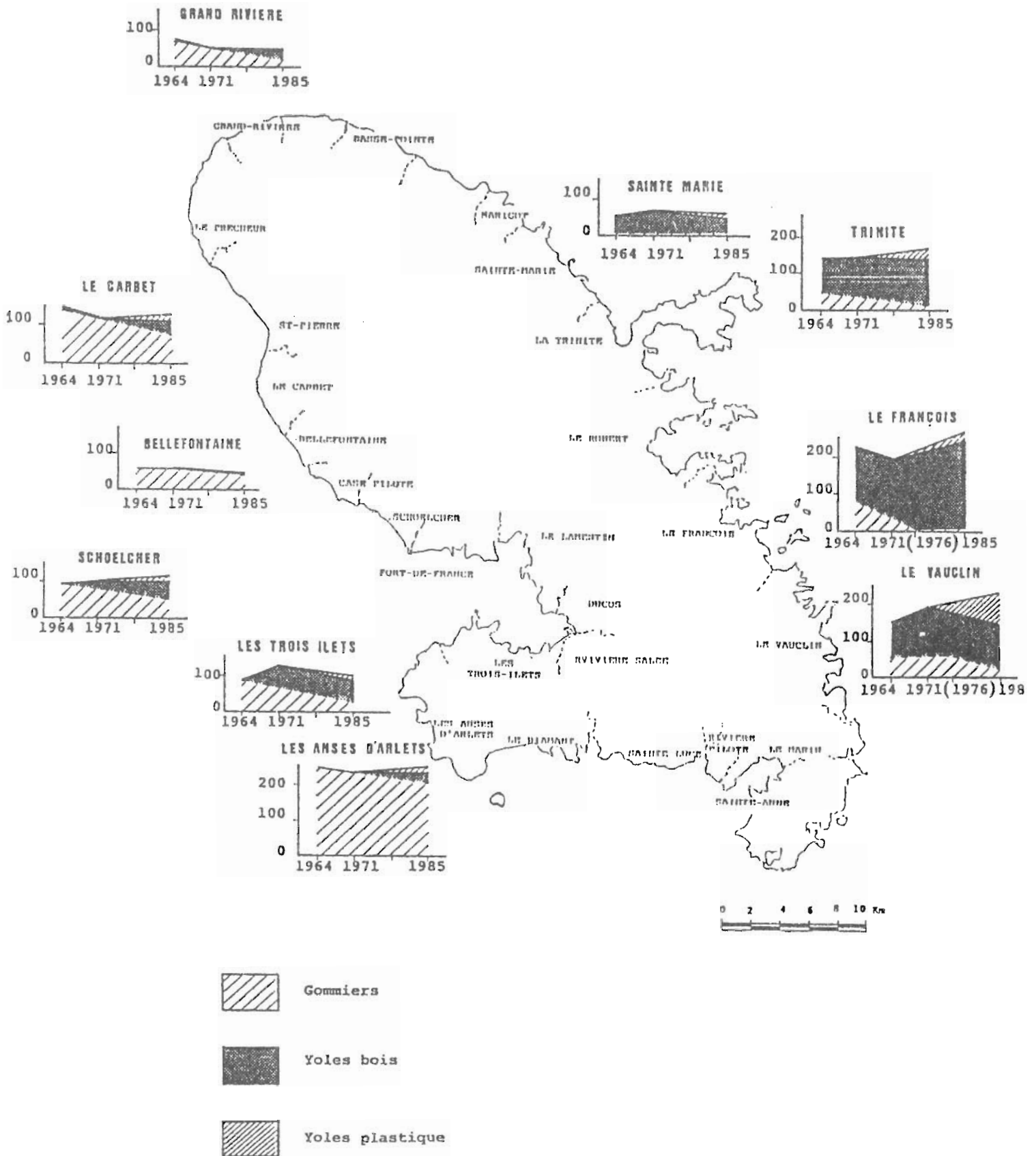


Fig. 11 - Evolution de la structure de la flottille de pêche artisanale dans quelques communes du littoral de la Martinique entre 1964 et 1985

hors bord (de ROUX, et al., 1967). En 1971, ce taux était porté à 81% (SAINT-FELIX, 1971). Ces observations sont corroborées par celles de CLEMENT (1980), bien que cet auteur ait limité son étude à la catégorie particulière des seuls pêcheurs professionnels "inscrits maritimes actifs". Pour notre part, au cours de notre enquête exhaustive sur l'ensemble du littoral, nous avons constaté que la motorisation était achevée, car lorsque les moteurs ne se trouvaient pas à bord des embarcations, nous en avons toujours relevé les traces de fixation. On peut donc affirmer que la mise en service de moteurs hors bord à essence s'est généralisée en moins de 30 ans.

Enfin, on peut noter que l'analyse d'un échantillon de 752 de nos observations couplées embarcation/moteur (soit 26% de la flottille totale) par BELLEMARE et al. (1986) a montré que 53% des moteurs sont de marque "YAMAHA", d'origine japonaise, contre 15% "JOHNSON", 11% "EVINRUDE" et 20% de marques diverses. Il convient d'ajouter et de souligner que ces moteurs "YAMAHA", comme les voiles "Thélamon-Yamaha" auxquelles ils sont très souvent associés, n'existent en Martinique que depuis un peu plus d'une dizaine d'années.

I.3.4.2 Evolution de la puissance moyenne des moteurs (Tabl. 6)

Déjà jugée excessive en 1964 avec 28 ch. (de ROUX, 1967), la puissance moyenne des moteurs hors bord était de 39 ch. en 1985. De plus, alors qu'en 1971 leur puissance unitaire maximale n'était pas supérieure à 40 ch. (SAINT-FELIX), celle-ci atteint et dépasse parfois actuellement 80 ch., comme le précise le tableau 6, qui donne la répartition en 1985 de la puissance des moteurs hors bord de la flottille de pêche artisanale martiniquaise par tranche de puissance (BELLEMARE et al., 1986).

Classes de Puissance		Effectifs	%	Puissance moyenne
1	1 - 9 ch.	87	11,6	39 ch. (écart-type = 21)
2	10 - 19	68	9,0	
3	20 - 29	101	13,4	
4	30 - 39	51	6,8	
5	40 - 49	231	30,7	
6	50 - 59	125	16,6	
7	60 - 69	8	1,1	
8	70 - 79	62	8,2	
9	80 et plus	19	2,5	

Tableau 6 - Répartition de la puissance des moteurs hors-bord.

Ce tableau révèle toutefois que près du tiers des embarcations sont encore propulsées par des moteurs de 40 à 50 ch. .

I.3.4.3 Structure générale de la motorisation en 1985 (Tabl. 7, Fig. 12).

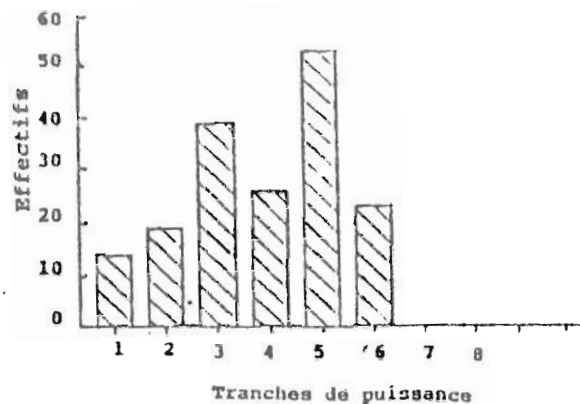
Le tableau 7 et la figure 12 présentent la répartition par type d'embarcation en 1985 de la puissance des moteurs : il est intéressant de noter que les gommiers ont la puissance moyenne de propulsion la plus faible (33 ch.) devant les yoles en bois (35 ch.), les yoles en plastique "Dracius" (41 ch.) et les yoles en plastique "Thélamon" (63 ch.). Ainsi, il apparaît que les mises en service de nouvelles unités (yoles en bois, puis récemment yoles en plastique) vont de pair avec l'augmentation de la puissance moyenne des moteurs.

D'autre part, si près du tiers des gommiers, des yoles en bois et des yoles en plastique "Dracius" sont équipées de moteurs de 40 à 50 ch., en revanche plus de la moitié des yoles en plastique "Thélamon" possèdent des moteurs de 70 à 80 ch. .

Enfin, on remarque que les gommiers sont les seules embarcations dont la puissance des moteurs ne dépasse pas 60 ch. .

Puissance moyenne : 33 ch. (Ecart-type : 15)

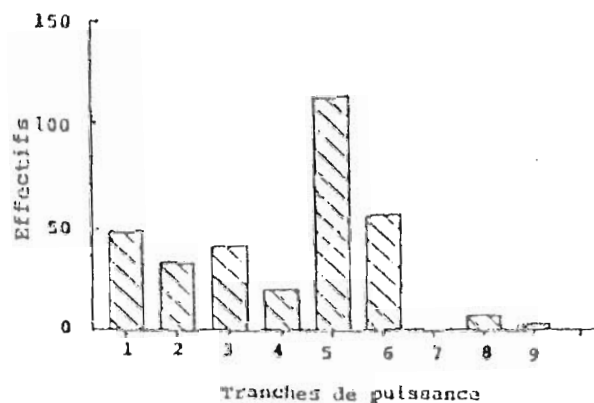
Classe de Puissance		Effectifs	%
1	- 9 ch.	14	8,0
2	10 - 19	19	10,9
3	20 - 29	39	22,4
4	30 - 39	26	14,9
5	40 - 49	53	30,5
6	50 - 59	23	13,2
7	60 - 69	0	0
8	70 - 79	0	0
9	80 et plus	0	0



YOLES BOIS

Puissance moyenne : 35 ch. (Ecart-type : 18)

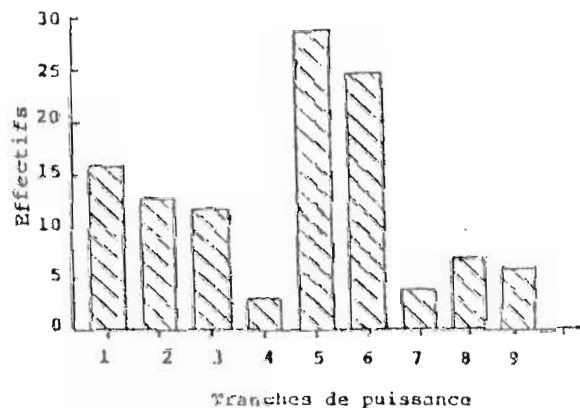
Classe de puissance		Effectifs	%
1	- 9 ch.	49	15,1
2	10 - 19	31	10,2
3	20 - 29	41	12,7
4	30 - 39	20	6,2
5	40 - 49	113	34,9
6	50 - 59	57	17,6
7	60 - 69	0	0
8	70 - 79	8	2,5
9	80 et plus	3	0,9



YOLES PLASTIQUE "DRACIUS"

Puissance moyenne : 41 ch. (Ecart-type : 24)

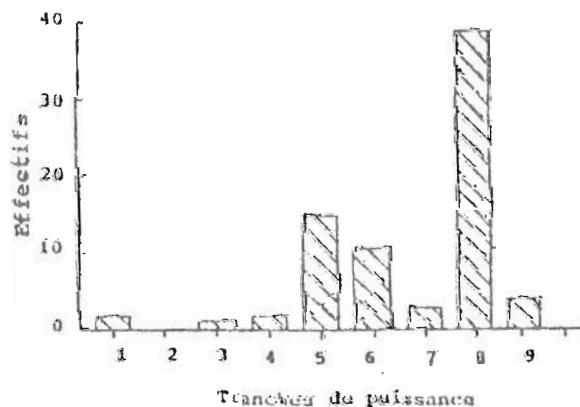
Classe de puissance		Effectifs	%
1	- 9 ch.	16	13,9
2	10 - 19	13	11,3
3	20 - 29	12	10,1
4	30 - 39	3	2,6
5	40 - 49	29	25,2
6	50 - 59	25	21,7
7	60 - 69	4	3,5
8	70 - 79	7	6,1
9	80 et plus	6	5,2



YOLES PLASTIQUE "THELAMON"

Puissance moyenne : 63 ch. (Ecart-type : 17)

Classe de puissance		Effectifs	%
1	- 9 ch.	2	2,6
2	10 - 19	0	0
3	20 - 29	1	1,3
4	30 - 39	2	2,6
5	40 - 49	15	19,5
6	50 - 59	11	14,3
7	60 - 69	3	3,9
8	70 - 79	19	24,6
9	80 et plus	4	5,2



Tabl. 7 et Fig. 12 - Répartition par type d'embarcation en 1985 de la puissance des moteurs.

(d'après BELLEMARE et al., 1986, à partir de nos observations).

I.3.4.4 Analyse géographique de la motorisation en 1985 (Fig. 13).

La figure 13 détaille, par secteur géographique, la puissance moyenne des moteurs des embarcations de pêche selon le type de ces dernières. En considérant successivement le nord caraïbe, le sud caraïbe, le canal de Ste Lucie, le sud atlantique et le nord atlantique, la puissance moyenne globale de la flottille passe successivement de 27 à 32 ch., 41 ch., 46 ch. et 46 ch. A quelques détails près, cette observation se confirme aussi bien pour les embarcations en bois (gomniers, yoles) que pour les embarcations en plastique (types "Dracius" et "Thélamon"); à la corrélation type d'embarcation - puissance moyenne des moteurs s'ajoute donc, pour un type d'embarcation donné, une corrélation répartition géographique - puissance moyenne. Ce fait s'explique sans doute en partie par des conditions d'exploitation moins dures sur le littoral caraïbe que sur le littoral atlantique (plateau insulaire relativement étendu et exposé au vent sur la côte atlantique, étroit et abrité sur la côte caraïbe), qui nécessitent de disposer de puissances motrices plus élevées pour toutes les catégories de navires sur les côtes non abritées de l'Atlantique.

II - LES ENGINES DE PÊCHE

Il convient de rappeler que cette étude sur les engins de pêche repose sur les observations effectuées tout au long du littoral au cours de notre recensement des embarcations de pêche, réalisé de la mi-novembre 1984 à la mi-juin 1985. Il ne s'agit donc pas d'un répertoire exhaustif des engins de pêche, une part importante de ceux-ci nous ayant échappé, soit qu'ils se trouvaient mouillés en mer ou remisés dans des abris lors de notre passage. Cette remarque, toutefois, doit être modulée en fonction des types d'engins et suivant les secteurs où ils se trouvent. D'une manière générale cependant, pour un type de matériel donné, la fréquence de sa répartition constitue en première approximation un indice de présence relative (mais pas forcément d'utilisation). D'autre part, il est possible pour un engin donné d'en dégager les caractéristiques les plus fréquentes : les maillages observés, notamment, fournissent des informations intéressantes dans une optique d'aménagement de la pêcherie.

Nous passerons donc successivement en revue les nasses (en grillage et en bambou), les filets (maillants, trémails), les sennes de plage (grandes et petites), les palangres, les engins ou techniques divers.

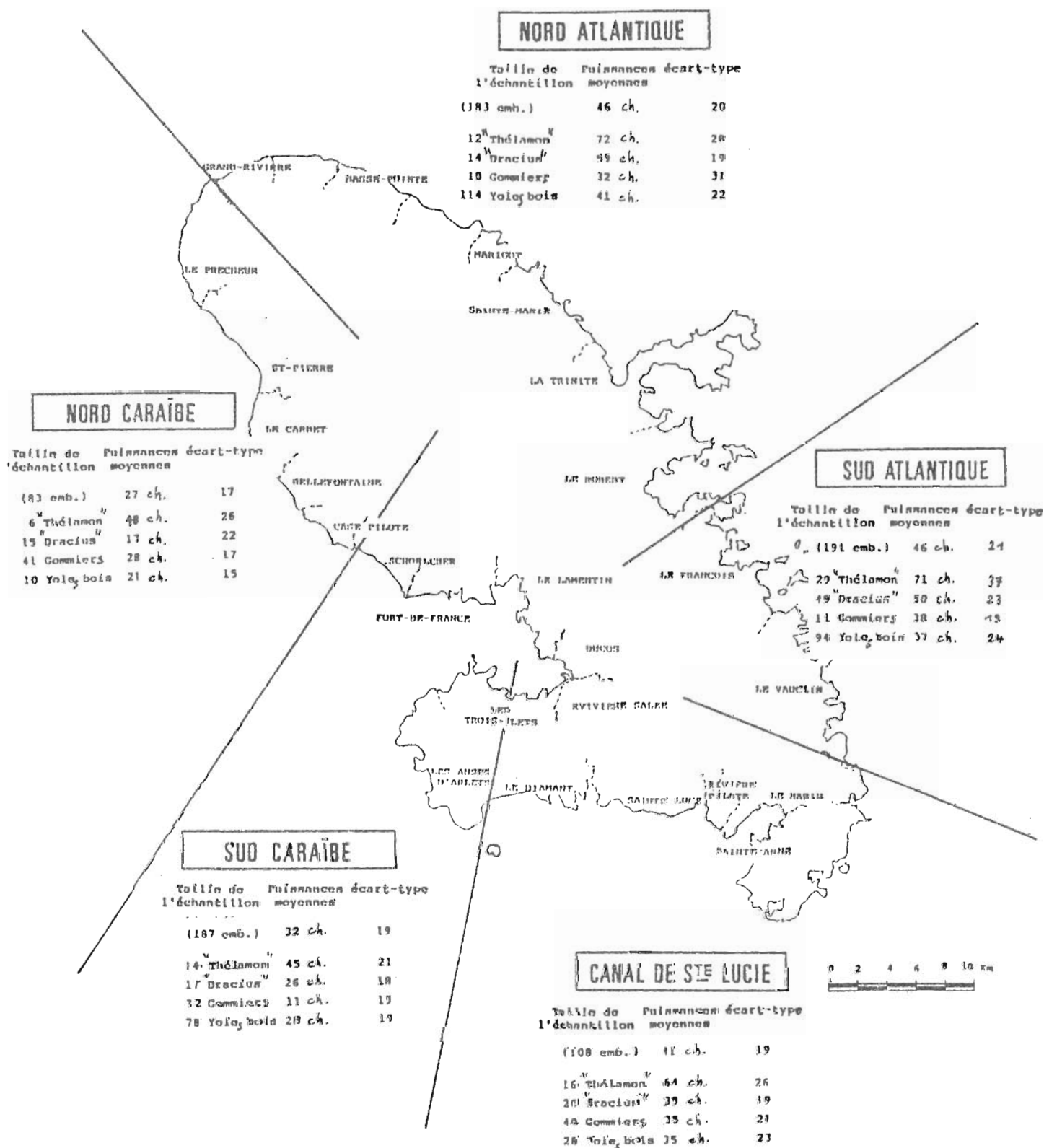


Fig. 13 - Puissance moyenne en 1985, par secteur géographique, des embarcations de pêche selon leur type. (A partir de nos observations couplées embarcation/moteur. BELLEMARE et al., 1986)

II.1. LES NASSES

La pêche aux nasses, très répandue en Martinique, est l'une des techniques de pêche locale les plus anciennes. En outre, comme l'avait remarqué BENOIST (1967), il est curieux de rappeler que la forme actuelle des nasses en grillage, de conception plus récente que les nasses en bambou, épouse fidèlement les formes traditionnelles de ces dernières, imposées par les possibilités de pliage de ce matériau.

II.1.1. Les nasses en grillage

La plupart des nasses en grillage sont mises à l'eau sitôt leur construction achevée et ne sont donc visibles sur le littoral que lorsqu'elles sont en cours de construction ou de réparation : nos observations sur ces engins de pêche ne permettent donc pas de tirer de conclusion quant à leur nombre réel.

II.1.1.1 Caractéristiques techniques (Fig. 14)

Compte tenu du fait que des descriptions techniques et de mise en oeuvre des nasses ont été faites récemment par différents auteurs (CLEMENT, 1980, CHEVAILLIÈRE, 1985), nous nous bornerons à présenter les aspects les plus originaux qui se dégagent de notre enquête (maillages, en particulier).

La figure 14 montre que les maillages (diamètre maximal de mailles) observés pour les 854 nasses que nous avons vues sur le littoral s'échelonnent entre 10 et 50 mm ; toutefois, les maillages de 25 mm sont les plus fréquents (44%) devant ceux de 31 mm (36%). On notera cependant que cette répartition n'est pas uniforme sur tout le littoral : si les maillages de 31 mm prédominent sur le littoral atlantique (et notamment à Tartane), ceux de 25 mm sont les plus fréquents sur la côte caraïbe.

On peut ajouter, enfin, que les maillages vont de pair avec les dimensions des nasses : aux plus petits maillages correspondent les plus petites nasses, et inversement. Les plus grandes dimensions des plus grandes nasses (construites généralement pour les captures de carangues) atteignent jusqu'à 3 mètres.

II.1.1.2 Répartition géographique

Les deux tiers environ des nasses en grillage que nous avons vues en bord de mer se trouvaient sur le littoral caraïbe (entre les communes de Ste Anne et du Prêcheur). A première vue, cette observation corrobore celle de SAINT-FELIX (1979) qui notait qu'"en 1976, 64% du nombre total de rouleaux de grillage nécessaires à la fabrication des nasses avaient été vendus par les

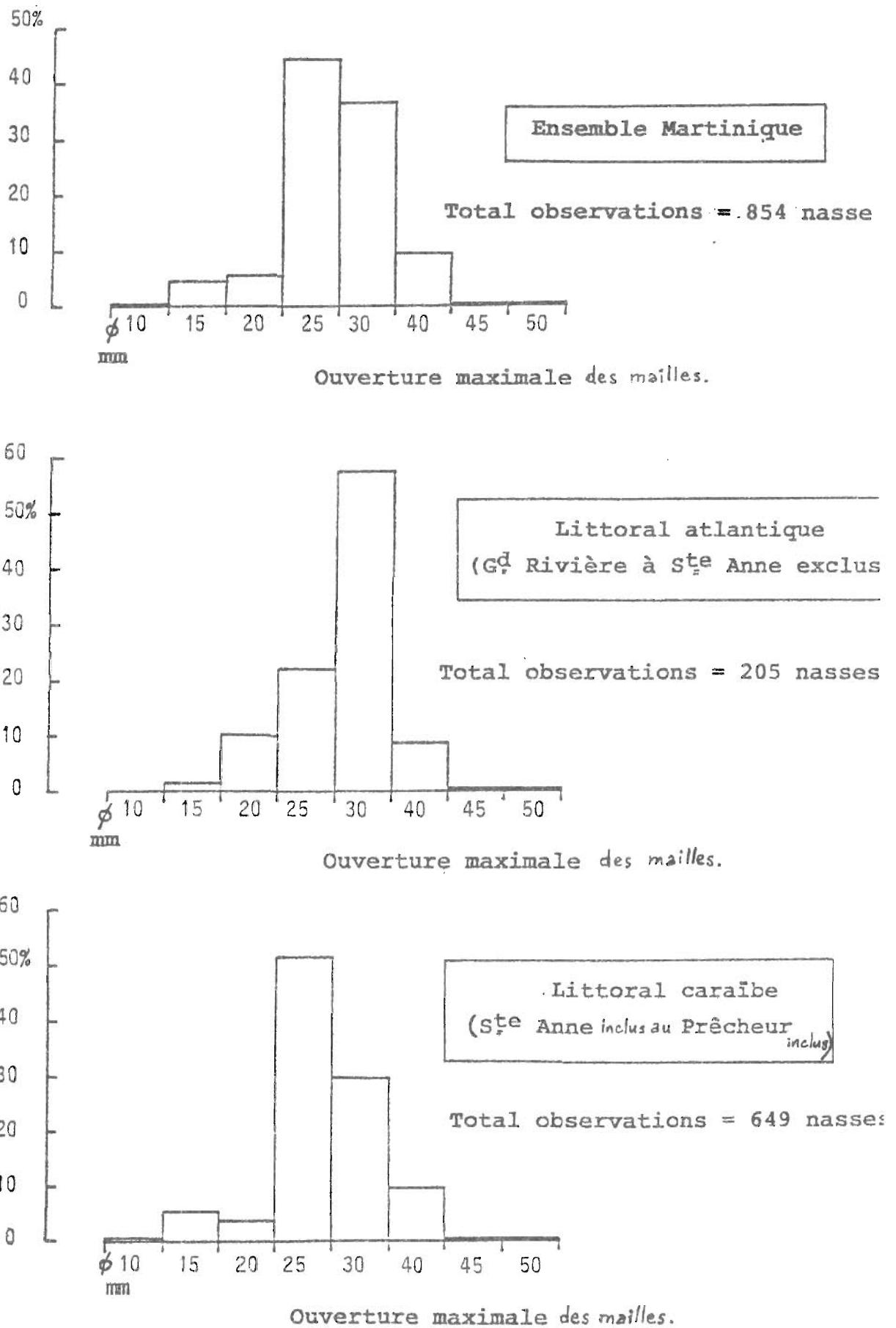


Fig. 14 - Répartition selon leur maillage des nasses en grillage observées sur le littoral

coopératives maritimes du Département aux seuls pêcheurs de la Côte Caraïbe". En outre, nous avons constaté que les communes des Anses d'Arlets et des Trois Ilets concentraient à elles seules 43% des nasses en grillage répertoriées dans ce dernier secteur.

On se gardera, toutefois, de tirer toute conclusion relative à l'"activité-nasse" à partir de leur simple présence à terre.

II.1.1.3 Evolution du maillage des nasses (Fig. 15)

Au cours de notre enquête, nous avons distingué les nasses neuves (ou en construction) des nasses usagées, mises à terre pour y effectuer des réparations. La comparaison de la répartition des maillages de ces deux catégories de nasses apporte des précisions intéressantes quant aux tendances de l'évolution des maillages au cours de la période d'observation considérée. Il se trouve, en effet, que notre enquête a été réalisée de la mi-novembre 1984 à la mi-juin 1985, soit peu de temps après le 1er Juillet 1984, date de mise en application par l'Administration des Affaires Maritimes de l'arrêté interdisant l'utilisation de maillages de moins de 31 mm en Martinique. Au vu de la figure 15, il semblerait que cette mesure ait été suivie d'effet : pour l'ensemble de la Martinique, on constate effectivement que parmi les nasses usagées, celles ayant des mailles de 25 mm prédominent (48% d'entre elles) ; parmi les nasses neuves, en revanche, on relève une proportion beaucoup plus forte de maillages de 31 mm (57%). Cette tendance se retrouve sur l'ensemble du littoral y compris dans le sud caraïbe (Ste Anne aux Trois Ilets inclus), mais n'apparaît pas dans le nord caraïbe (Ducos au Prêcheur inclus) où l'activité de pêche aux nasses semble nettement moins soutenue.

II.1.2. Les nasses en bambou

II.1.2.1. Nasses antillaises traditionnelles en forme de Z

II.1.2.1.1 Caractéristiques techniques (Fig. 16)

Les maillages de 611 nasses en bambou que nous avons observés varient entre 20 et 40 mm, mais plus de 90% d'entre elles ont des maillages de 25 mm, que ce soit sur le littoral atlantique ou sur le littoral caraïbe (Fig. 16). Les dimensions de ces nasses à maillage de 25 mm varient entre 50 cm et 1 m de longueur, pour 20 à 30cm

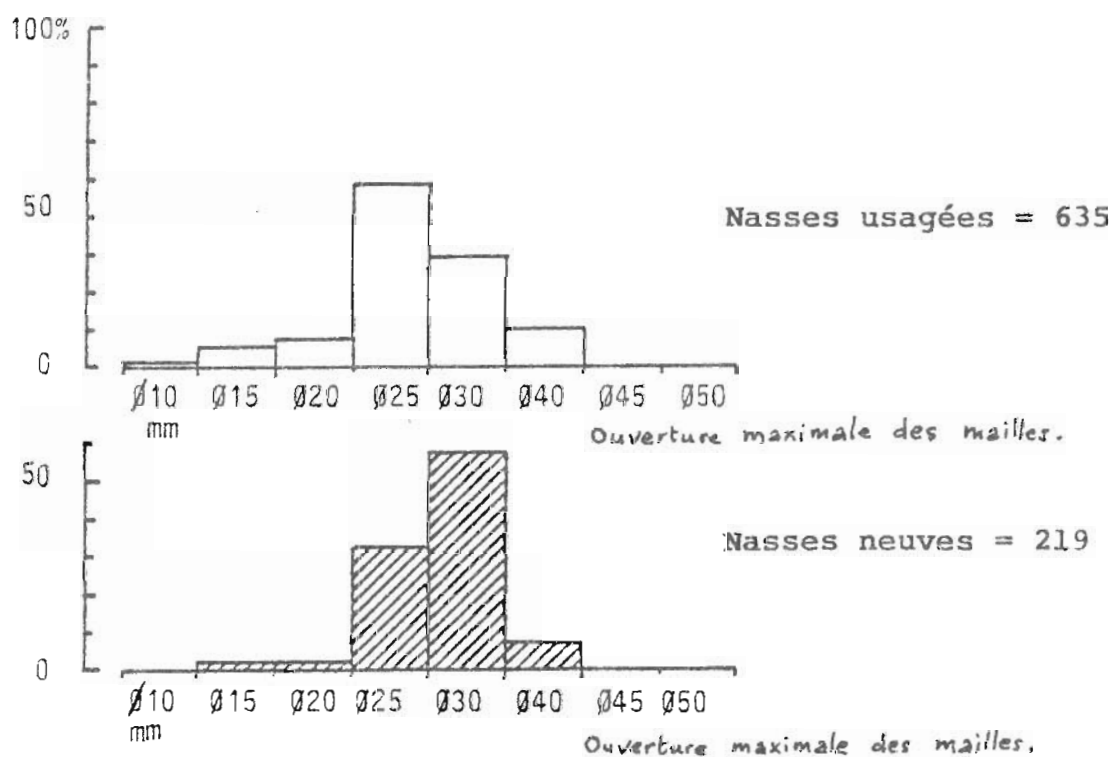


Fig. 15 - Répartition selon leur maillage des nasses en grillage usagées et neuves vues sur l'ensemble du littoral de la Martinique entre le 13/11/84 et le 15/06/85.

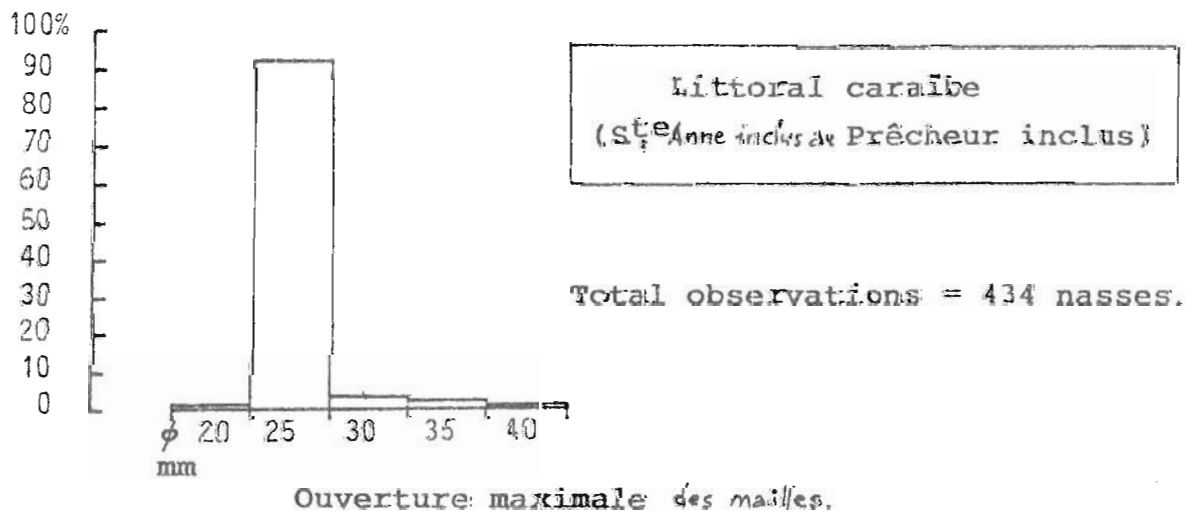
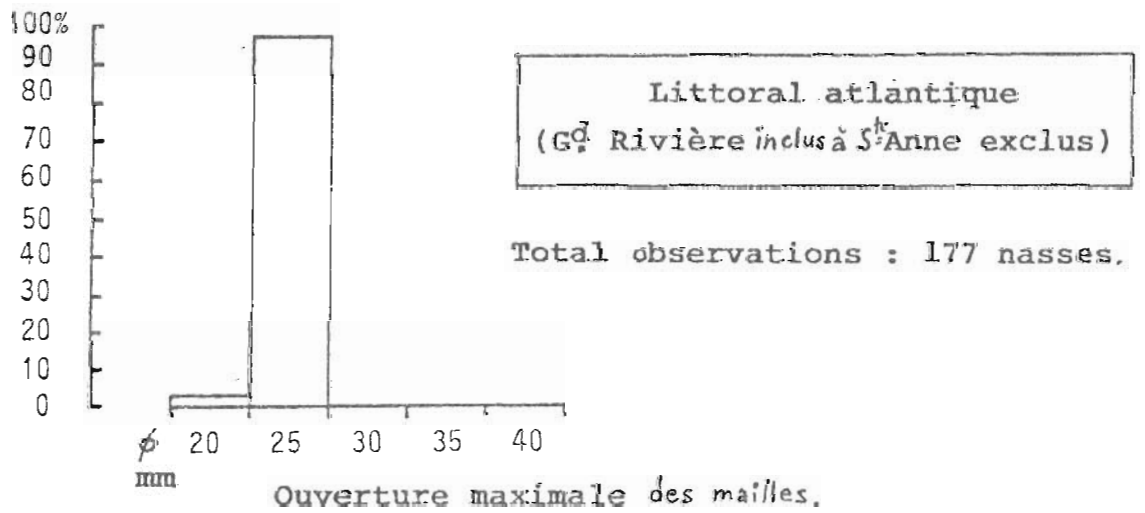
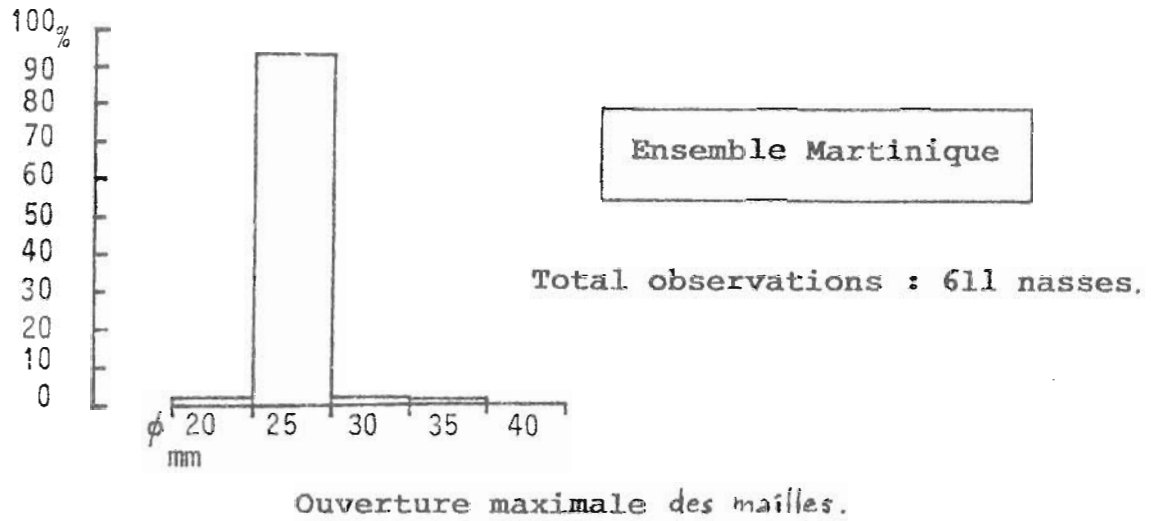


Fig. 16 - Répartition selon leur maillage des nasses en bambou observées sur le littoral.

de hauteur : il s'agit de nasses dites de "tombé-levé", qui comme leur nom l'indique sont mises à l'eau puis relevées au bout d'une heure ou deux. Aussi, est-il vraisemblable que le dénombrement que nous avons effectué pour ce type de nasses correspond sans doute d'assez près à leur nombre total réel, car il est raisonnable de penser qu'une faible proportion d'entre elles étaient en service au moment de notre enquête.

Enfin, comme pour les nasses en grillage, les cotes des nasses en bambou augmentent avec leurs maillages : la plus grande nasse en bambou que nous ayons rencontrée avait une envergure maximale de 2,50 m pour une ouverture de mailles de 35 mm. Il convient d'ailleurs de noter que ces grandes nasses en bambou, au demeurant très peu nombreuses (nous n'en avons recensé guère plus d'une dizaine) sont construites comme les grandes nasses en grillage pour les captures de poissons grégaires tels que les carangues, les sardes... et mouillées pour de longues périodes, de 8 à 15 jours.

II.1.2.1.2 Répartition géographique

Les plus importantes concentrations de nasses en bambou que nous ayons vues se répartissaient entre les communes du Vauclain et des Anses d'Arlets : la pratique de la pêche au "tombé-levé" semble donc la plus développée dans cette région.

II.1.2.2. Nasses "à congres"

Les nasses en bambou en forme de bouteille, destinées à la capture des "congres" (muraenidae) apparaissent toujours largement utilisées, notamment sur le littoral atlantique (commune de Grand-Rivière inclus à Ste Anne inclus), où se trouvaient concentrées plus des trois quarts des 510 nasses observées sur l'ensemble de l'île. Cette technique semble d'ailleurs particulièrement développée sur le littoral des communes du Vauclain et du François.

Ce dénombrement des nasses à congres est certainement moins proche de la réalité que dans le cas précédent des nasses "tombé-levé", dans la mesure où elles sont calées le soir et relevées le lendemain : beaucoup d'entre elles nous ont donc échappé.

II.2. LES FILETS MAILLANTS ET LES FILETS TREMAILS

Contrairement aux nasses, en grillage ou "tombé-levé", qui sont en général entreposées en plein air non loin du rivage en attendant d'être utilisées, les filets sont parfois remisés dans des cabanons privés ou mis à la disposition des pêcheurs par certaines communes (cas du Robert et du Vauclain) : Outre les filets calés en mer lors de notre passage un certain nombre d'entre

eux nous ont certainement échappé, ce qui restreint l'aspect "numérique" de notre enquête pour ce type d'engins, même si l'on objecte que les filets en service ne sont en général pas entreposés dans des abris.

II.2.1. Les filets maillants (Fig. 17)

Au cours de notre enquête, il ne nous a pas été possible de distinguer les filets de fond des filets de surface, ce qui explique que notre description ci-après n'en tient pas compte.

Les maillages des 88,9 km de filets maillants visionnés tout au long du littoral s'échelonnent entre 12 mm et 400 m. Précisons au passage que les filets à grands maillages (dénommés localement "folles") sont utilisés soit au fond pour les captures de lambis (Strombus gigas L.), de raies ou de requins (ouvertures de mailles de 15 à 30 cm), soit entre le fond et la surface pour les captures de tortues (ouvertures de mailles de 20 à 40 cm).

Pour l'ensemble de la Martinique, les maillages les plus fréquents varient entre 20 et 50 mm (fig. 17). On peut noter que les filets ayant des maillages compris entre 60 et 70 mm (qui sont tous des filets de fond) représentent près de 10% de la longueur totale des filets observés sur l'ensemble du littoral : il n'est pas inutile de rappeler que les filets maillants à mailles de 65 mm ont été recommandés au cours des années passées par l'ISTPM pour la capture de poissons de fond. Ce type de filet apparaît utilisé surtout sur le littoral atlantique (commune du François, notamment). C'est d'ailleurs dans cette dernière commune, ainsi que dans la commune des Anses d'Arlets qu'apparaît particulièrement développée la pêche aux filets maillants (nous y avons noté respectivement 12730 m et 16420 m de filets).

D'une manière générale, on constate que les maillages sont plus petits sur le littoral caraïbe que sur le littoral atlantique : alors que dans ce dernier secteur 38% des filets ont des maillages supérieurs à 50 mm, ce chiffre n'atteint que 8% sur la côte caraïbe où les maillages de 20, 25 et 30 mm sont les plus répandus. Les maillages de ces filets, en effet, sont adaptés à la capture de petits pélagiques de surface particulièrement recherchés sur cette partie du littoral. Ainsi, les filets tournants à mailles de 20 à 25 mm sont orientés essentiellement vers les captures de balaous (balaou "jaune", Hemiramphus brasiliensis, et balaou "bleu" Hemiramphus balao). Les dimensions de ces filets varient entre 100 et 400 m (pour 0,80 à 2,50 m de chute). Les filets dérivants à mailles de 25 à 30 mm sont le plus souvent destinés aux captures de poissons volants (Exocoetidae) : ces filets présentent les longueurs les plus réduites (20 à 75 m, mais le plus fréquemment 20 à 30 m) pour 2 m de chute.

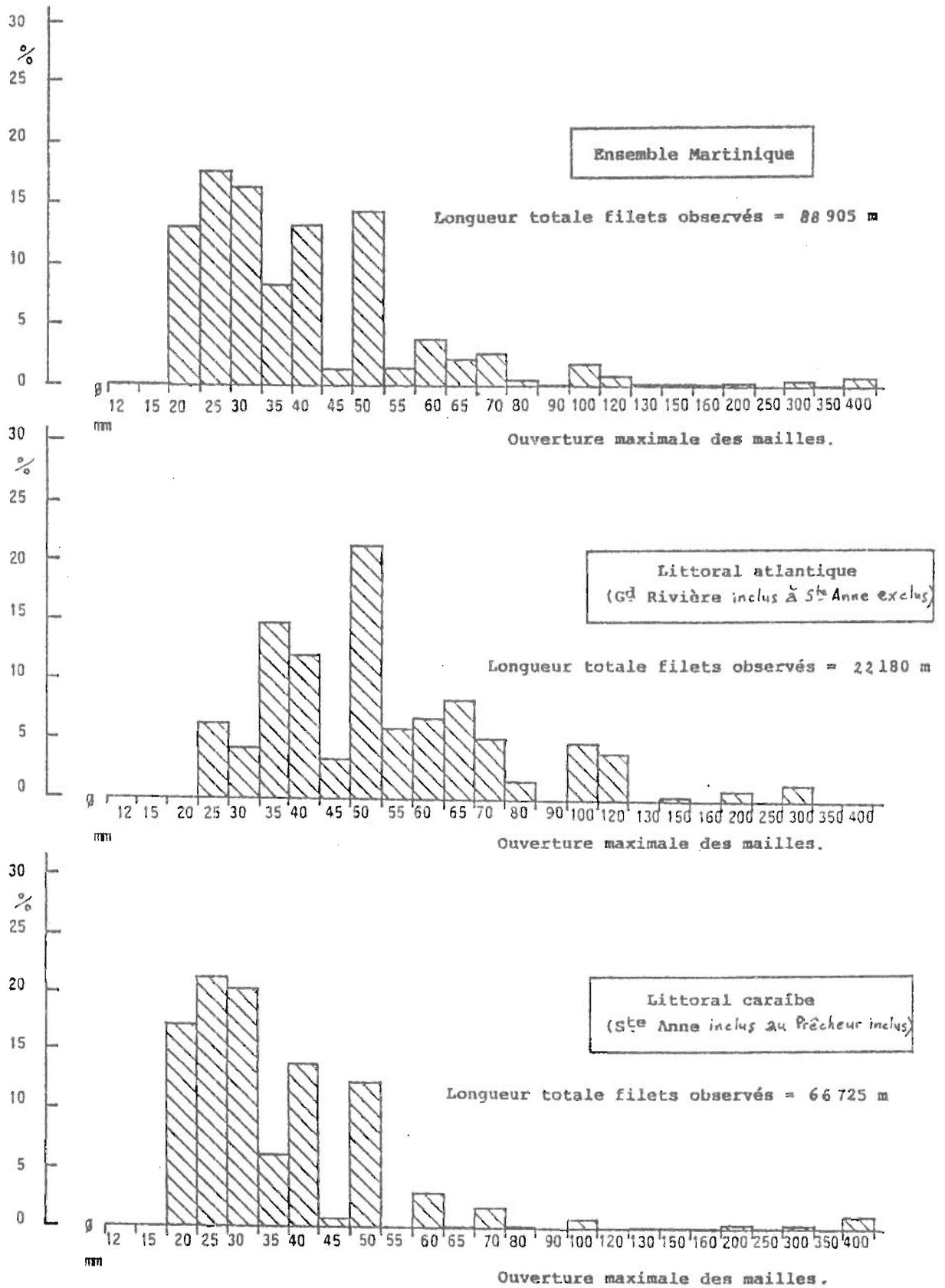


Fig. 17 - Répartition selon leur maillage des filets maillants observés sur le littoral.

Sur la côte atlantique, la proportion de filets de fond est plus importante que sur la côte caraïbe bien que la pêche aux espèces de surface y soit également développée : c'est le cas de la pêche aux muges (*Mugilidae*) qui se pratique dans les baies à l'aide de filets maillants en monofilament transparent qui présentent à la fois une large gamme de maillages (mailles de 25 à 60 mm) et de longueurs (25 à 250 m). C'est aussi le cas de la pêche aux coulirous (*Selar crumenophthalmus*) qui semble relativement développée entre la partie sud du littoral atlantique et la baie de Fort-de-France et se pratique à l'aide de filets de 25 à 50 mm d'ouverture de mailles et de 50 à 400_m de long.

II.2.2. Les filets trémails (Fig. 18)

D'après CLEMENT (1980), l'introduction des filets trémails à la Martinique résulterait des premières "actions de développement" de la Société d'Aide Technique et de Coopération (SATEC) dans les années 60.

Contrairement aux filets maillants qui se calent en surface ou au fond, les filets trémails sont destinés exclusivement aux captures d'espèces benthiques. Il peut s'agir aussi bien de poissons que de crustacés: ainsi, par exemple, le filet trémail "à langoustes" a une efficacité certainement supérieure aux nasses pour la capture de ces crustacés particulièrement recherchés.

D'après notre enquête, les filets trémails apparaissent moins répandus que les filets maillants (18075 m observés contre 88905 m pour les filets maillants). D'autre part, la gamme des maillages des filets trémails (comprise entre 40 et 180 mm dans le voile (nappe centrale)) est nettement plus restreinte que celle des filets maillants. La figure 18 permet en outre de constater que le maillage de 60 mm dans le voile est le plus répandu, que ce soit sur la côte atlantique ou sur la côte caraïbe.

Bien qu'ils existent dans la quasi-totalité des communes du littoral, les filets trémails apparaissent surtout dans la partie médiane de la côte atlantique (communes du Robert et de Trinité notamment, où existe effectivement une certaine spécialisation de pêche à la langouste). Dans ce secteur, les longueurs unitaires les plus fréquentes des filets sont de 100 ou 150 mètres.

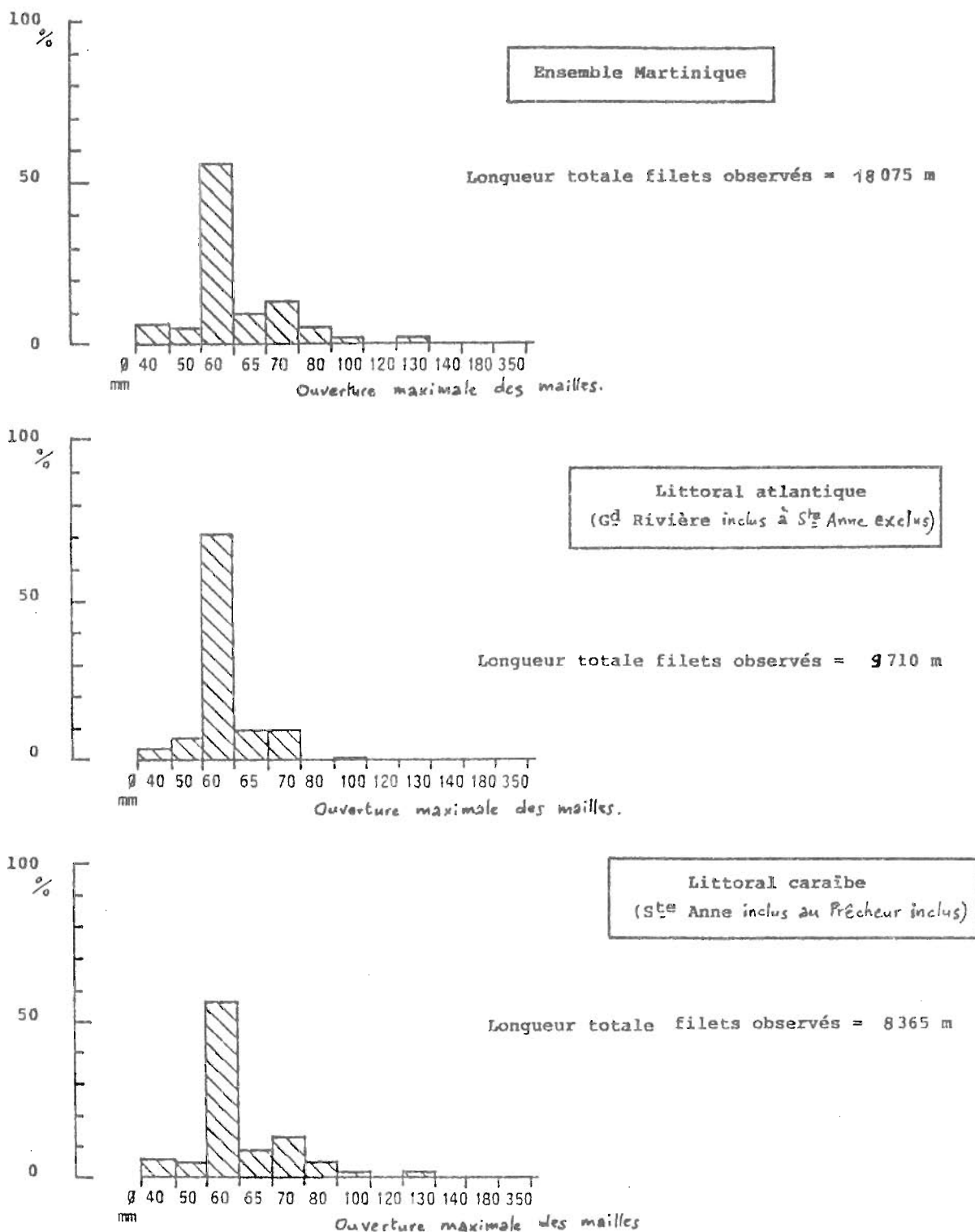


Fig. 18 - Répartition selon leur maillage des filets trémails observés sur le littoral.

II.3. LES SENNES

II.3.1. Les "petites" sennes de plage

Tout au long du littoral, nous avons noté 35 "petites" sennes de plage (de moins de 100 m de long), réparties équitablement entre la côte atlantique et la côte caraïbe. Ce chiffre est très certainement inférieur à la réalité, car ces petites sennes sont facilement entreposables dans des abris lorsqu'elles ne servent pas. A partir de nos observations, on peut néanmoins se faire une idée de ce type d'engin. Notons que si leurs longueurs varient entre 2 et 75 m, elles mesurent le plus souvent 25 ou 50 m, tandis que les maillages des foncières (nappes centrales dans lesquelles se rassemblent les espèces capturées, en fin d'opération de pêche) s'échelonnent entre 5 et 30 mm. Pour ce type d'engin également, on note que les plus petits maillages observés correspondent aux sennes les plus petites.

De par leurs dimensions réduites, ces petites sennes peuvent être mises en oeuvre dans les endroits non accessibles aux grandes sennes, comme le long des mangroves. Elles sont destinées aux captures de "pisquettes", c'est-à-dire de juvéniles de différentes espèces de poissons (recherchés comme appât pour la pêche aux nasses ou aux filets) ou encore de crevettes (*Penaeus* sp.) : cette dernière pêche se pratique essentiellement dans les baies abritées à fond vaseux (baies du Robert ou de Fort-de-France : secteurs de Fond Panier et du Lamentin).

II.3.2. Les "grandes" sennes de plage (Tabl. 8, Fig. 19 et 20).

Nous avons classé dans les "grandes" sennes de plage celles d'une longueur estimée à 100 mètres et plus. On peut considérer que notre inventaire des grandes sennes de plage est exhaustif à quelques unités près : ces engins sont en effet remisés en plein air sous des abris sommaires ou sous de simples bâches ou tôles à proximité du rivage. Nous avons dénombré un total de 372 sennes de plage, ce qui représente un potentiel énorme : mises bout à bout, la longueur totale de ces sennes atteint 79,5 km (contre 88,9 km de filets maillants). Il faut bien remarquer, toutefois, que ces sennes ne sont utilisables que dans certaines baies qui se prêtent à leur mise en oeuvre, à l'abri des vents d'est dominants : dans certaines de ces zones du rivage existe alors une prolifération de sennes, vestiges d'une tradition locale qui revêt un aspect sociologique important, et qui demeure toujours très vivace.



Fig. 19 - Grandes sennes de plage (longueur unitaire ≥ 100 m) recensées sur le littoral en 1985. (Effectif total : 372)

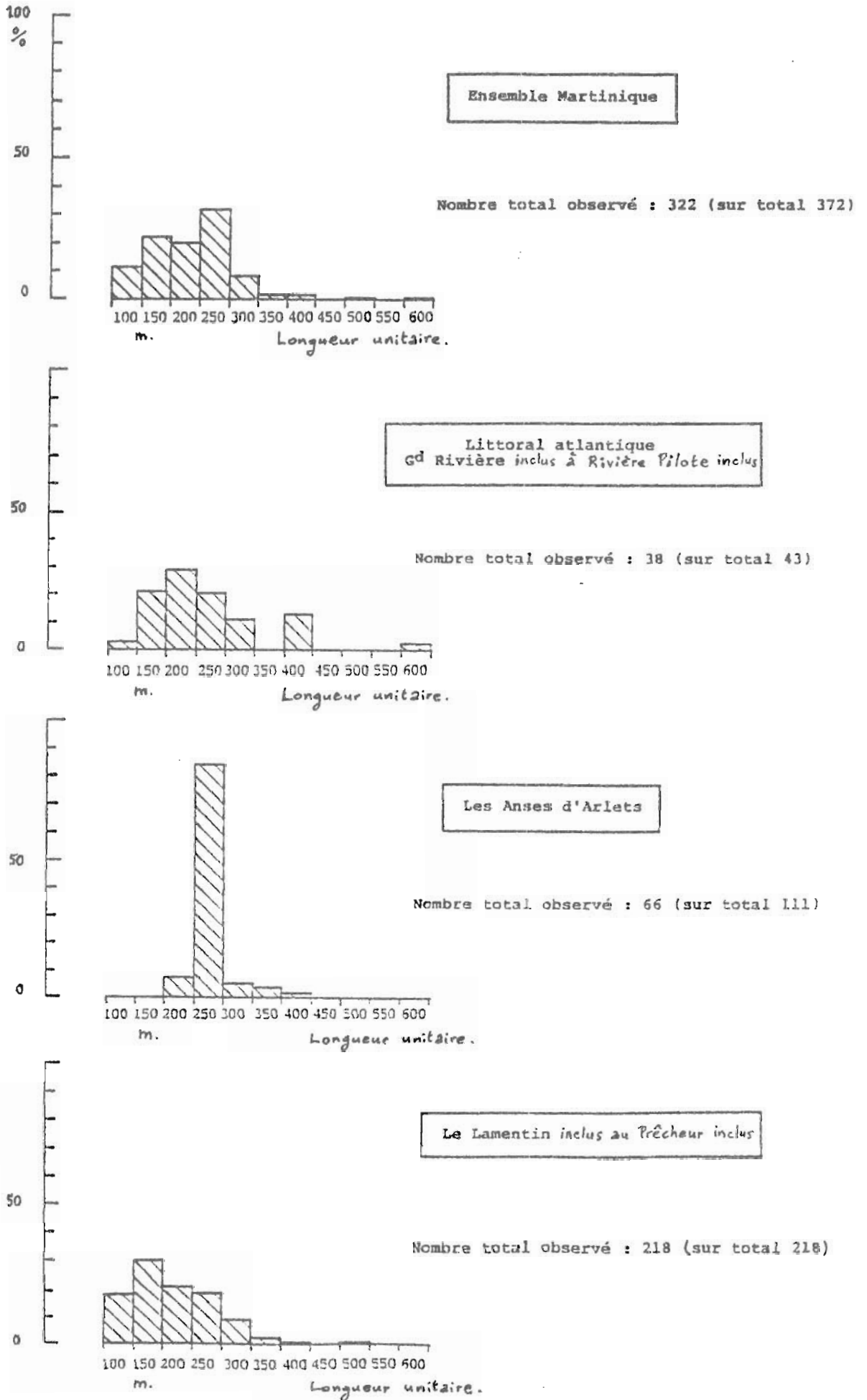


Fig. 20 - Répartition en fonction de leur longueur des grandes sennes de plage observées sur le littoral.

L'utilisation réelle des sennes de plage est ainsi sans rapport avec les potentialités d'effort de pêche qu'elles représentent : une étude de l'effort de pêche réel de ces engins a été réalisée récemment par TACONET (1986).

La localisation précise des grandes sennes de plage est présentée sur la figure 19. On voit que ces engins sont concentrés sur le littoral caraïbe, exception faite du canal de Sainte Lucie et de la baie de Fort-deFrance. Ainsi, les communes situées entre le Prêcheur (inclus) et Schoelcher (inclus) rassemblent 209 sennes (56% de l'ensemble) mais la plus forte concentration existe sur le territoire de la commune des Anses d'Arlets (111 sennes, soit près de 30% de l'ensemble).

Le tableau 8 ci-après permet de comparer les résultats de notre recensement avec ceux d'un inventaire effectué par les services des Affaires Maritimes en 1969 (d'après CLEMENT, 1980).

Zones	1969	1985
Nord Caraïbe (communes du Prêcheur à Case Pilote inclus)	240	172
Sud Caraïbe (communes de Schoelcher aux Anses d'Arlets inclus)	163	157
Reste Martinique	?	43
Total Martinique	>403	372

Tableau 8 -- Evolution du nombre de sennes de plage de 1969 à 1985

Entre 1969 et 1985, on constate une régression du nombre de sennes de plage, importante dans le secteur nord caraïbe (68 sennes, soit 28% de moins), mais beaucoup plus limitée dans le secteur sud caraïbe (6 sennes, soit 4% de moins). Compte tenu de cette tendance, bien qu'on ne dispose pas de chiffre en 1969 pour le reste de la Martinique, il semble que l'effectif dans ce secteur n'était pas inférieur à celui observé en 1985 : le nombre total

de grandes sennes de plage en 1969 peut donc être estimé à au moins $403 + 43 = 446$ sennes, ce qui laisse supposer une diminution globale d'au moins 74 sennes entre 1969 et 1985 (moins 17% de l'effectif total).

Les longueurs des sennes varient en général entre 100 et 300 m, pour une hauteur de foncière de 5 à 10 m. Leurs dimensions varient en fonction de la topographie et de la nature des fonds où elles sont mises en oeuvre: ainsi constatet-on, par exemple, une très grande homogénéité des longueurs des sennes observées sur le territoire de la commune des Anses d'Arlets : 83% de celles-ci mesurent 250 m (fig. 20).

Par ailleurs, nos informations sur les maillages des sennes sont peu nombreuses, du fait de la difficulté de l'observation directe ; toutefois, les relevés de quelques "foncières" font apparaître une gamme de maillages pouvant aller de 30 mm (pour les plus grands) à 5 mm (pour les plus petits) : ces derniers maillages, qui semblent assez fréquents, s'apparentent donc aux plus petits maillages des plus petites sennes !

D'autre part, il convient de signaler parmi les plus petites des "grandes" sennes de plage quelques sennes à crevettes (Penaeus sp.) que nous n'avons vues que sur le littoral de la commune du Lamentin (150 m de long, 2,50 m de haut, maillages de 20 mm). Enfin, il faut préciser que sont incluses parmi les "grandes" sennes de plage une demi-douzaine de sennes à bonites ("bariolés", Katsuwonus pelamis) (500 à 600 m de longueur, 20 m à 55 m de hauteur, maillages de foncière de 34 à 44 mm). Rencontrées exclusivement sur la côte caraïbe (secteurs des Anses d'Arlets et de St-Pierre) elles sont mises en oeuvre de Juin à Octobre avec le soutien d'une vingtaine d'embarcations, lorsque des bancs se rapprochent du rivage. Ces sennes à thon sont très rarement utilisées.

II.4. LES LIGNES DE TRAÎNE (PÊCHE "A MIQUELON") ET LES PALANGRES

Nos observations sur ces engins de pêche sont très limitées. En effet, de par leur faible encombrement relatif, ils sont en général remis hors des regards, contrairement aux nasses, filets et sennes, de manipulation moins aisée. Nous nous bornerons donc dans cette rubrique à faire état de rares observations, en nous gardant de tirer toute conclusion hâtive sur l'importance et la mise en oeuvre relatives de ces techniques.

II.4.1. Les lignes de traîne (pêche "à miquelon")

Au cours de notre enquête, qui a coïncidé "grosso modo" avec la saison de pêche à "miquelon", nous avons pu observer des lignes de traîne à bord d'embarcations aussi bien sur le littoral atlantique que caraïbe. Les espèces-cible visées par cette technique sont des poissons pélagiques migrateurs (thons, bonites, thazards, coryphènes...).

II.4.2. Les palangres

Il peut s'agir de palangres, dérivantes ("piscine") ou non, en surface ou de fond (palangres à "poissons rouges" et à requins).

Nous avons noté quelques palangres à requins sur les deux parties du littoral (limitées de 50 à 100 hameçons) et des palangres de 500 à 1000 hameçons plus particulièrement sur la côte caraïbe (communes des Anses d'Arlets, de Bellefontaine et du Carbet).

II.5 - ENGINES OU TECHNIQUES DIVERS

Pour conclure ce chapitre relatif aux engins de pêche, nous citerons pour mémoire certains engins ou techniques de pêche dont nous confirmons l'existence au terme de notre enquête. La plongée sous-marine est certainement l'une des activités les plus répandues : il peut s'agir, en apnée ou en scaphandre ("bouteilles" ou "bonbonnes"), du simple ramassage sur le fond de lambis, d'oursins ou de langoustes, de chasse (poissons, langoustes) à l'aide d'arbalètes rudimentaires ou de fusils plus ou moins perfectionnés, ou encore d'aide à la pêche à la senne de plage.

On notera encore la pêche à l'épervier dans certaines baies de la côte atlantique (pour la capture d'appâts), la pêche d'"écrevisses" à l'aide de nasses spéciales et de carrelets (Fond Panier), la pêche de crabes dans les mangroves à l'aide de pièges à crabes (quartier Californie, sur le littoral de la commune du Lamentin).

CONCLUSION

L'apparition des moteurs hors bord à essence, au début des années 50, a marqué le début d'une évolution de la pêche martiniquaise ou tout au moins des moyens de pêche, ancrés jusqu'alors dans des traditions ancestrales.

Jusqu'à présent, ces changements demeurent limités, pour l'essentiel, à une amélioration de la stabilité (yoles en remplacement des gommiers) ainsi qu'au mode de

propulsion (moteurs suppléant les voiles) et aux matériaux de construction des embarcations (matières plastiques en remplacement du bois) ou des engins de pêche (nylon, flotteurs plastique pour les filets, grillage métallique à la place du bambou pour les nasses).

En ce qui concerne les embarcations de pêche, nous avons constaté en 1985 l'achèvement de la motorisation, mais d'autres évolutions sont en cours : ainsi, se trouve-t-on toujours dans une période de régression du nombre des gommiers, qui ne se renouvellent plus en Martinique depuis le début des années 60. Toutefois, ces embarcations représentaient encore en 1985 31% de l'effectif total de la flottille de pêche. La diminution de moitié du nombre des gommiers depuis 1964 a été à peu près compensée sur le littoral atlantique par la mise en service de yoles en bois (au François, notamment) auxquelles se sont adjointes, depuis le début des années 70, des yoles en plastique (en particulier au Vauclin) : en 1985, ces catégories d'embarcations représentaient respectivement 39% et 18% de l'effectif total. Sur le littoral caraïbe, en revanche, on n'a pas assisté au cours des vingt années écoulées à un renouvellement aussi marqué de la structure de la flottille, qui demeure à l'heure actuelle composée essentiellement de gommiers.

Dans le domaine des engins et techniques de pêche, on constate de même des évolutions dissemblables entre la côte atlantique et la côte caraïbe.

Les grandes sennes de plage (80 km inventoriés) constituent une particularité du littoral caraïbe. Leur effectif aurait diminué de 17% entre 1969 et 1985, sans que l'on puisse se prononcer quant à leur effort de pêche réel.

La pêche aux nasses, en revanche, apparaît comme la technique la plus générale et la plus répandue. Ces engins présentent en moyenne des maillages plus petits sur la côte caraïbe (25 mm) que sur la côte atlantique (31 mm).

La pêche aux filets maillants est aussi l'une des techniques de base de la pêche martiniquaise (89 km de filets inventoriés). Cette technique, il est vrai, vise aussi bien les captures d'espèces vivantes en surface (petits pélagiques) que sur le fond. Pour ce type d'engin également, on note des maillages plus petits en moyenne sur le littoral caraïbe que sur le littoral atlantique.

Les filets trémails, quant à eux, représentent semble-t-il l'innovation la plus marquante des vingt dernières années. Apparus au cours des années 60, orientés exclusivement vers les captures d'espèces benthiques (langoustes, notamment), ils représentent un potentiel de 18 km en 1985.

Pour conclure, on retiendra que les difficultés que semble traverser la pêche martiniquaise ne sont pas ressenties partout de la même façon : alors qu'une stagnation certaine, pour ne pas dire une régression, existe sur la côte caraïbe, on constate que les innovations nécessaires à une adaptation permanente de la pêche sont apparues, depuis une vingtaine d'années, dans le sud de la façade atlantique de la Martinique. Il convient en effet de souligner la création récente dans ce secteur d'organisations coopératives professionnelles (Armement Coopératif Artisanal du Sud Atlantique de la Martinique en 1986, Armement Coopératif artisanal de Pêche au Large en 1987), qui dénotent une prise de conscience, par les pêcheurs eux-mêmes, de la nécessité de se regrouper afin d'être mieux armés face aux multiples problèmes de "pilotage" de toute entreprise artisanale de pêche, même réduite à sa plus simple expression.

C'est dans ce même ordre d'idée de définition, et d'approche rationnelle des problèmes qu'une importante étude globalisée d'"Evaluation des Pêcheries Antillaises" a été entreprise par le Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe en 1987.

BIBLIOGRAPHIE

- Anon., 1980 -- Plan d'Aménagement rural du Sud-Est -- Ministère de l'Agriculture - Direction Départementale de l'Agriculture de la Martinique - Atelier Départemental d'Etudes Economiques et d'Aménagement Rural, p. 53-57.
- Anon., 1985 -- Dossier : flottille artisanale de pêche en Martinique -- Comité interprofessionnel ds pêches maritimes et des cultures marines de la Martinique, 44 p.
- BELLEMARE (M.), de MIRAS (C.) et SOUMBO (E.) -- Etat de la motorisation de la flottille de pêche côtière en Martinique - Exploitation des données du recensement "bateaux-moteurs-engins de pêche" (GUILLOU (A.), GUEREDRAT (J.A.), LAGIN (A.)), novembre 1984 - juin 1985 -- Document Scientifique Pôle Caraïbe, n° 3, 36 p.
- BENOIST (J.), 1967 -- Individualisme et traditions techniques chez le pêcheur martiniquais -- Les cahiers du CERAG -- Revue d'informations et de recherches économiques et sociales sur la région Antilles-Guyane, n° 11, p. 49-63.
- CHEVAILLIER (P.) et LAGIN (A.), 1985 -- Etude de la sélectivité des nasses à poissons -- Document interne IFREMER, 38 p., 6 annexes (ronéo).
- CLEMENT (J.C.) , 1980 -- Le Marché des Produits de la Mer en Martinique -- Marine Marchande. Quartier des Affaires Maritimes de la Martinique . Service de Développement et d'Aide Technique, 127 p.
- LABAT (R.P/J.B.), 1722 -- Nouveau voyage aux îles de l'Amérique contenant l'histoire naturelle de ces pays, l'origine, les moeurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens et modernes, les guerres et événements singuliers qui y sont arrivés..., le commerce et les manufactures qui y sont établies -- Paris, G. CAVELIER (et P.F. GIFFARD), 1722, 6 vol. in pl., cart.
- MORICE (J.) , 1958 (a) -- Les gommiers -- Rev. Trav. Inst. Pêches marit., 22 (1) : 64-80.
- MORICE (J.) , 1958 (b) -- Animaux marins comestibles des Antilles Françaises -- Rev. Trav. Inst. Pêches marit., 22 (1) : 85-104.

- PETIT JEAN ROGET (H.), 1979.- Les radeaux de la côte sud-est : une survivance amérindienne.- Le Courrier du parc naturel régional de la Martinique, 3e année, 1979 : 49-52.
- ROUX (A. de), MARIEU (J.) et ROSAZ (F.), 1967.- Ports et pêcheurs de Martinique.- Les Cahiers du CERAG.- Revue d'informations et de recherches économiques et sociales sur la région Antilles-Guyane, n° 11, p. 5-46.
- SAINT FELIX (C.), 1971.- Recensement de la flottille de pêche martiniquaise en 1971.- Document interne ISTPM 6 p.(ronéo).
- SAINT FELIX (C.), 1979.- Les fonds de pêche sur la bordure caraïbe de la Martinique.- Science et Pêche, Bull. Inst. Pêches marit., n° 289 : 1-12.
- TACONET (M.), 1986.- Etude des caractéristiques de la pêcherie senne de plage en Martinique.- Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes. Mémoire de fin d'études. Diplôme d'Agronomie Approfondie, 113 p.

LISTE DES LABORATOIRES DU POLE

GUADELOUPE

U A G
Laboratoire de Biologie Animale
Laboratoire de Géologie Marine
B.P. 592
97167 POINTE A PITRE Cedex
Tél. (590) 82 45 29 - 82 58 06
Télex : UNIVAG 919 739 GL

ORSTOM / IFREMER
B.P. 1020
97178 POINTE-A-PITRE
Tél. (590) 82 05 49
Télex : 919 231 GL

GUYANE

IFREMER
B.P. 477
97302 CAYENNE
Tél. (594) 31 77 30

ORSTOM
B.P. 165
97323 CAYENNE
Tél. (594) 31 27 85
Télex : ORSTOM 910 608 FG

MARTINIQUE

IFREMER
Pointe Fort
97231 Le ROBERT
Tél. (596) 65 11 54/56
Télex : IFREMER 912 488 MR

ORSTOM
B.P. 81
97256 FORT-DE-FRANCE Cedex
Tél. (596) 70 28 72
71 71 18
Télex : ORSTOM 912 024 MR

VENEZUELA

ORSTOM
Apartado 373
CUMANA - 6101 - SUCRE
Tél. (093) 22294/ext. 129

NUMEROS DEJA PARUS

- N° 1 C. de MIRAS - 1985 - Compte de marée (Juillet-Août 1985). Exploitation des données ARDECOMAG : 33 p.
- N° 2 M. BELLEMARE - 1985 - Exploitation du fichier des inscrits maritimes : 13 pp.
- N° 3 C. de MIRAS, M. BELLEMARE et E. SOUMBO - 1986 Etat de la motorisation de la flottille de pêche côtière en Martinique : 36 pp.
- N° 4 C. de MIRAS, M. BELLEMARE, D. JOACHIM et E. SOUMBO - 1987 - Répartition de l'essence détaxée dans le secteur de la pêche en Martinique : 67 pp.
- N° 5 C. de MIRAS, M. BELLEMARE, D. JOACHIM et E. SOUMBO - 1987 - Etude des résultats d'exploitation d'unités de pêche artisanale en Martinique : 68 pp.
- N° 6 C. de MIRAS - 1987 - La pêche en Martinique. Histoire d'un projet de développement : 46 pp.
- N° 7 C. de MIRAS - 1987 - La pêche martiniquaise (I): Synthèse socio-économique : 28 pp.
- N° 8 C. de MIRAS - 1987 - La pêche martiniquaise (II): Un développement en question : 20 pp.
- N° 9 P. SOLETCHEVNIK, E. THOUARD et M. SUQUET - 1987 - Synthèse des données acquises sur l'élevage de deux poissons tropicaux : la sarde queue jaune (Ocyurus chrysurus), et la caraque aile ronde (Trachinotus goodei) : 69 pp.
- N° 10 R. BELLAIL - La pêche maritime en Guyane Française: Flottille et engins de pêche.
- N° 11 F. GERLOTTO - 1988 - Mesure du comportement diurne de plongée des bancs de Sardinella aurita devant un navire de prospection acoustique : 27 pp.
- N° 12 B. GOBERT - 1988 - Méthodologie de recueil des données de prises et d'effort des pêcheries côtières en Martinique : 67 pp.
- N° 13 A. GUILLOU, J.A. GUEREDRAT, A. LAGIN et H. FRANCIL - 1988 - Premières données sur le rendement, l'importance et la diversité de l'effort de pêche en Martinique : 17 pp.
- N° 15 P. LORANCE - 1988 - La ciguatoxicité des poissons sur les bancs de Saint Barthélémy, Saint Martin et Anguilla : 31 pp.

POLE DE RECHERCHE OCEANOLOGIQUE ET HALIEUTIQUE CARAIBE

Cette entité scientifique est née en 1985 de la mise en commun des capacités locales de recherche de l'IFREMER (Institut Français pour l'Exploitation de la Mer), de l'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) et de l'UAG (Université des Antilles et de la Guyane).

Son objectif est de :

- promouvoir, mettre en œuvre et coordonner les recherches concernant le milieu, la gestion des ressources vivantes, le développement et l'aménagement de leur exploitation dans la zone caraïbe ainsi que la connaissance et la conservation des écosystèmes.

Ses recherches portent, actuellement, sur l'étude des écosystèmes marins, l'évaluation et l'aménagement des pêcheries artisanale et industrielle, l'aquaculture des mollusques, crustacés et poissons.

Ses laboratoires se situent en Guadeloupe, Guyane et Martinique et des chercheurs du Pôle peuvent être accueillis dans différents laboratoires par des équipes de pays voisins dans le cadre d'accords bilatéraux de coopération (voir en dernière page la liste des laboratoires et antennes).

This scientific entity was born in 1985, resulting from the local association of three national research institutes : IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer), ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) and UAG (Université des Antilles et de la Guyane).

Its aim is to advance, realize and coordinate the research concerning the physical oceanography, the management of living resources, the development and planning of their use in the caribbean area as well as the understanding and protection of their ecosystems.

Its research programs deal with : the study of marine ecosystems, the evaluation and planning of the small scale and industrial fisheries and the aquaculture of molluscs, crustaceans and fish.

The laboratories belonging to this group are situated in Guadeloupe, French Guyana and Martinique, but the scientific teams can be based in other laboratories of neighbouring countries through cooperative joint-ventures. (See laboratories index on the last page).

Esta entidad nació en 1985 de la confluencia de las capacidades locales de investigación del IFREMER (Institut Français pour l'Exploitation de la Mer), del ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) y de la UAG (Universidad de las Antillas y la Guyana francesas).

Su objetivo es promover, realizar y coordinar las investigaciones tocantes al medio, a la administración de los recursos vivos, al desarrollo y al fomento de su explotación en el área del Caribe así como al conocimiento y a la conservación de los ecosistemas.

Sus investigaciones actuales conciernen el estudio de los ecosistemas marinos, las evaluaciones y ordenación de las pesquerías artesanal e industrial, el cultivo acuático de los moluscos, crustáceos y peces.

Sus laboratorios se ubican en Guadalupe, Guyana y Martinica y sus investigadores pueden laborar en varios laboratorios con equipos científicos de los países vecinos en el marco de convenciones bilaterales de cooperación. (Ver la lista de los laboratorios en la última página.)